

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2120 - 20 mars 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Faire du 19 mars une étape vers la grève générale !



Continental

**C'est les patrons licenciés
qu'il faut licencier**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Fillon à la botte de Total
■ Qu'est ce que l'OTAN ?
- p. 5 ■ Politique fiscale : le gouvernement rassure les riches
■ TVA
■ Rocard ambassadeur pour les régions polaires
■ Porte-avions : trois milliards en cale sèche
- p. 6 ■ Saint-Nazaire : une justice expéditive
■ La vraie violence c'est l'exploitation
■ Liberté pour Julien Coupat
- p. 7 ■ Dans les lycées professionnels
■ Clermont-Ferrand : l'argent public aux écoles publiques
■ Baisse du prix du gaz : trop peu trop tard
- p. 11 ■ Boutin et les expulsions
■ Universités : 6 semaines de contestation
■ Hausse des tarifs de parking à Paris
■ Le procès d'Yvan Colonna
- p. 16 ■ Les collectivités locales étranglées
■ Le gouvernement prétend moraliser le crédit à la consommation
■ Une question à l'ordre du jour : la nationalisation du système bancaire

Antilles en lutte

- p. 8-9 ■ Guadeloupe : après la grève générale
■ La lutte pour la baisse des prix
■ La grève générale c'est efficace
■ Martinique : la fin de la grève
■ Île de la Réunion
■ Non aux licenciements et aux suppressions de postes

Dans le monde

- p. 10 ■ Il y a 90 ans, la naissance de l'Internationale communiste
■ États-Unis : AIG le scandale continue

Dans les entreprises

- Continental-Clairoux : la colère des travailleurs
■ Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis
- p. 13 ■ Union Naval Marseille (UNM)
■ GEMS - Buc Yvelines
- p. 14 ■ Glaxo-Évreux
■ Région de Montbéliard : des ouvrières mettent à l'arrêt Peugeot-Sochaux
■ ISS - Famar Orléans
- p. 15 ■ Procès AZF-Toulouse
■ Tassos-Noisy-le-Sec : grève contre les licenciements
■ Montlignon : en grève pour leur régularisation
■ Hôpital Jean-Rostand - Ivry-sur-Seine

Réunions publiques de Lutte Ouvrière avec **Nathalie Arthaud** et la participation d'**Arlette Laguiller** *Face à la faillite du capitalisme* *Actualité du communisme*

Dijon

Vendredi 20 mars à 20 h
Salle du Clos-Vougeot
Palais des Congrès

Marseille

Mardi 24 mars à 19 h 30
Château des Fleurs
16, bd Michelet -
Marseille 8^e
M° Rond-Point-du-Prado



Clermont-Ferrand

Vendredi 27 mars à 20 h
Maison du Peuple
Place de la Liberté

Mulhouse

Dimanche 29 mars à 17 h
Salle Sainte-Geneviève
Place du Printemps

Reims

Mercredi 1^{er} avril à 20 h 30
Salle François-Mauriac
Avenue François-Mauriac
(Quartier Croix-Rouge)

Les 30 et 31 mai, le 1^{er} juin à Presles (Val-d'Oise) La Fête de Lutte Ouvrière

La prochaine Fête nationale de Lutte Ouvrière aura lieu le samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin prochains, durant le week-end de la Pentecôte redevenu un long week-end.

Chacun pourra profiter du parc de 13 hectares où se déroule chaque année cette fête, à Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris. Des navettes de cars, gratuites, permettent de s'y rendre à partir de Saint-Denis.

Ces dernières années, les attractions de notre Fête ont été renouvelées. Il y a bien sûr les spectacles des différentes scènes, mais aussi tous ceux qu'on peut croiser au fil des allées ou sur les pelouses : de petits orchestres, une chorale, des musiciens ambulants ou des troupes présentant des spectacles.

Dans le Village médiéval, des animations permettront de

retrouver les techniques d'autrefois : comment fabriquer du pain, forger des outils en fer ou écrire sur des parchemins. Il y aura aussi des jongleurs et des démonstrations de combats, comme en faisaient alors les chevaliers.

Un Parcours dans les arbres donnera l'occasion de découvrir la Fête depuis la hauteur des arbres du parc. L'aide de moniteurs permettra aux néophytes de s'initier en toute sécurité.

Ceux qui préfèrent le plancher des vaches pourront visiter l'Arboretum. Inauguré l'an dernier, il présentait plus d'une centaine d'espèces d'arbres, de nos contrées et d'ailleurs. Cette année, il a encore été amélioré. Des visites guidées permettront de découvrir et apprécier ce parc botanique.

On pourra aussi s'instruire en s'amusant à la Cité des sciences, grâce à des expositions et des animations sur divers

aspects de la science. Un Carrousel de la connaissance permettra de se familiariser avec un épisode de l'histoire de l'humanité, sans quitter son fauteuil !

Deux cinémas projeteront en permanence des films récents, et cela gratuitement. Les plus jeunes pourront participer à des dizaines de jeux, presque tous gratuits également.

La Fête de Lutte Ouvrière rassemblera aussi plus de deux cents stands permettant de se restaurer ou de s'amuser, mais

aussi plusieurs librairies, des débats sur de multiples sujets animés par des personnalités, et bien sûr des expositions et des forums politiques présentés par Lutte Ouvrière ou par d'autres organisations politiques présentes sur la Fête. Le plus embarrassant restera de faire un choix dans toute cette diversité !

Alors réservez ce week-end des 30-31 mai et 1^{er} juin et venez (ou revenez) à la Fête de Lutte Ouvrière !

Commandez vite votre carte !

Jusqu'au 23 avril, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233

75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 16 mars



Le 19 mars doit être un succès et une étape vers la grève générale

Les travailleurs de Continental à Clairoux, dans l'Oise, avaient toutes les raisons d'avoir la rage lorsque le patron a annoncé, du jour au lendemain, la fermeture de l'usine et leur licenciement. D'autant plus que, quelques mois auparavant, la direction leur avait imposé le retour aux 40 heures hebdomadaires en prétextant que cela était nécessaire pour

sauver les emplois du site, alors que le projet de fermeture de l'usine devait être déjà élaboré !

Comme tant d'autres grandes entreprises qui licencient, Continental a pourtant réalisé l'année précédente des profits respectables, et même l'usine de Clairoux était encore bénéficiaire. C'est une catastrophe sociale pour toute la Picardie, dont Continental est la plus grande entreprise.

Les semaines précédentes, c'est Total qui a fait scandale en annonçant des licenciements aussi bien dans sa filiale Hutchinson que dans le trust lui-même, alors qu'il est le champion toutes catégories des profits en France.

Le procédé était tellement grossier que même un ministre s'est lâché en criant « au scandale ». Mal lui en a pris car son chef, le Premier ministre Fillon, l'a sèchement rappelé à l'ordre. « *Un ministre, ça démissionne ou ça ferme sa gueule* », avait dit en son temps un ministre, « socialiste » celui-là. Avec des mots plus élégants, Fillon rappelle à son jeune subordonné qu'un ministre, ça doit servir les patrons, et surtout le plus puissant d'entre eux, et pas les critiquer. Et surtout pas sur une question aussi sensible que les licenciements, que le patronat considère comme un de ses droits régaliens.

Face aux attaques qu'ils subissent, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur propre force. Cette force est immense, à condition qu'elle soit déployée. Ce sont les travailleurs qui font marcher toute l'économie. Il est en leur pouvoir aussi de l'arrêter.

Ils ont les moyens d'imposer leurs exigences qui tournent autour de deux questions : l'emploi et les salaires. Contre le chômage, il faut interdire les licenciements et imposer la répartition du travail entre tous. Contre la baisse du pouvoir d'achat, il faut une augmentation générale des salaires et des retraites.

Après avoir tergiversé, les syndicats appellent à une journée de grève et de manifestations pour ce jeudi 19 mars. Il faut que cette journée soit un succès. Il faut que la participation aux manifestations soit nombreuse et que les grèves soient largement suivies.

Mais il est inadmissible que les directions syndicales qui ont appelé à cette journée ne disent pas la suite qu'elles comptent lui donner et n'annoncent pas clairement une stratégie de mobilisation.

Dans les tracts syndicaux revient l'expression « nouvelle étape ». Mais une étape pour aller où ? Ceux qui seront en grève le 19 mars ou ceux qui descendront dans la rue sont en droit de savoir quelle est la politique des directions syndicales et, avant tout, si elles en ont une. Car, quel que soit le succès du 19 mars, chacun sait qu'une seule journée n'inquiète le patronat que s'il a des raisons de penser qu'elle fait monter le climat social et que les grèves risquent d'être de plus en plus déterminées, de plus en plus amples et susceptibles de déboucher sur une grève générale.

En se refusant à parler d'une suite, les directions syndicales ne peuvent même pas invoquer le prétexte d'une quelconque rencontre avec Sarkozy ou des négociations avec le gouvernement. L'un comme l'autre affirment qu'ils ont déjà tout dit et que les réformes continuent.

Ce qui vient de se passer en Guadeloupe et en Martinique montre à la fois la hargne du patronat et son refus de lâcher quoi que ce soit aux travailleurs, mais aussi que, devant un mouvement d'ensemble, il a été contraint de reculer. Les millions de travailleurs de l'ensemble du pays peuvent imposer un tout autre rapport de forces que les dizaines de milliers de travailleurs de Guadeloupe et de Martinique.

Que l'on ne nous dise pas que ce qui est possible aux Antilles ne l'est pas en France ! Ici aussi, c'est par la grève générale, en 1936 ou en 1968, que les travailleurs ont pu contraindre le patronat aux reculs les plus importants.

Alors, il faut faire du 19 mars un succès et faire en sorte que les directions syndicales soient obligées de lui donner une suite, si elles ne veulent pas que les travailleurs finissent par se passer d'elles.

Arlette LAGUILLER

• Le gouvernement sourd à la colère populaire

Il faut crier plus fort !

« *Il n'y aura aucune enveloppe supplémentaire, car c'est de la dette supplémentaire* », a affirmé Fillon le 13 mars lors de sa visite chez Lafuma, dans la Drôme. Pour Henri Guaino, le « conseiller spécial » de Sarkozy, « *on ne va pas faire un plan de relance après chaque manifestation* » car « *il faut garder son sang-froid et éviter la fuite en avant* ». Et lorsque Gérard Larcher, le président du Sénat, avance timidement, évoquant l'éventuelle remise en cause du bouclier fiscal, que « *tout est ouvert* », il se fait aussitôt remettre à sa place par

Sarkozy lui-même.

Le gouvernement s'est ingénié à bétonner sa position avant la journée de manifestations du 19 mars : des mesures ont été annoncées, qui prendront effet le 1^{er} avril, prétend-il, faisant allusion par exemple à la fantomatique revalorisation de l'indemnisation du chômage partiel, ou aux impôts allégés en 2009 pour les ménages les plus pauvres.

Sarkozy et Fillon campent sur leur politique de démolition des services publics, de suppression de dizaines de milliers d'emplois de fonctionnaires,

notamment dans l'éducation et les hôpitaux. Ils ne cessent de prodiguer leurs largesses aux banques et aux groupes capitalistes, tandis que ces derniers continuent d'annoncer, jour après jour, les centaines ou les milliers d'emplois supprimés sous prétexte de réorganisation ou d'anticipation des effets de la crise.

En prévision du soir du 19 mars, ces messieurs semblent avoir choisi de se cacher dans le cadre d'un sommet européen à Bruxelles. Les manifestants, les travailleurs écœurés par les plans de suppressions d'em-

ploi, organisés par des patrons confortablement assis sur leurs profits, n'en feront pas moins entendre leur colère. La surdité des capitalistes et des politiciens à leur service semble sans limite, mais la voix puissante de centaines de milliers de travailleurs en grève et de manifestants dans la rue peut, comme en Guadeloupe ou en Martinique, les faire changer d'attitude, si cette journée est une étape vers la nécessaire grève générale qui seule pourra les obliger à reculer.

Viviane LAFONT

Fête régionale

de Lutte

Ouvrière

Samedi

21 mars

à partir de

16 heures

La Roselière

(halle

polyvalente)

Montbéliard

Fillon à la botte de Total

Pour le Premier ministre de Sarkozy, c'en était trop. Que le groupe Total annonce 555 suppressions d'emplois au moment même où il s'enorgueillit d'un profit record en 2008, de près de 14 milliards d'euros, pas de problème. Mais que des voix s'élèvent pour contester vaguement cette décision inadmissible, y compris avec quelque hypocrisie, au sein de son propre gouvernement, alors là, il fallait intervenir d'urgence.

C'est ce qu'a fait résolument Fillon, en visite dans la Drôme le 13 mars. Il a remis à sa place son secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez, qui s'était déclaré « scandalisé » par les suppressions d'emplois annoncées et avait demandé à Total de « faire un geste » pour « l'apprentissage et l'emploi des jeunes ». Chevauchant le même thème, le porte-parole du gouvernement Luc Chatel, puis le chef de l'UMP, Xavier Bertrand, y étaient allés également de leur note désapprobatrice.

Remettant donc tout le monde dans le rang, Fillon a

déclaré ne pas faire « partie de ceux qui se livrent au sport national qui consiste à dénigrer une des plus belles entreprises françaises, une de celles qui investissent le plus, une de celles qui créent le plus d'emplois et une de celles qui rapportent le plus de richesses à la France ».

Il aurait été inattendu d'entendre le chef de ce gouvernement... totalement au service des groupes capitalistes émettre le moindre doute sur ce qui n'est après tout que leur logique de fonctionnement. Que Total finance des guerres civiles et soutienne des dictatures, comme au Congo ou en Birmanie, pillant les richesses pétrolières, quitte à faire appel au travail forcé, pas de problème. Que Total provoque des catastrophes humaines ou écologiques, avec l'explosion d'AZF, le naufrage de l'Erika ou les fuites dans l'estuaire de la Loire, pas plus de réaction. Alors, que Total supprime des emplois pour augmenter encore ses bénéfices, déjà en hausse de 12 %, quoi de plus



banal pour un défenseur du capitalisme !

L'avenir dira peut-être si, en remerciement de son zèle, Fillon obtiendra, en vue des courses en bolides automobiles dont il est si friand, des bons d'essence gratuits. En tout cas, celui que Sarkozy – après tout non sans quelque raison – considérait paraît-il comme un « fayot », vient déjà de remporter, à défaut du prix des 24 heures du Mans, celui du Total larbin.

Viviane LAFONT

• Vie politicienne

OTAN en emporte le vent

Sarkozy et son gouvernement souhaitent que la France rejoigne le commandement militaire de l'OTAN qu'elle avait quitté en 1966, du temps de de Gaulle. La question est d'une importance secondaire, les rapports de force et de dépendance entre l'impérialisme français et son tuteur américain étant fixés depuis longtemps. Il ne s'agit pour Sarkozy que de faire un geste vis-à-vis des États-Unis, sans que cela change grand-chose sur le fond de la politique étrangère française. Car la France est depuis longtemps aux côtés des États-Unis pour défendre l'ordre impérialiste mondial, qu'elle participe ou non au

commandement de l'OTAN, qu'elle ait ou non des velléités d'indépendance sur tel ou tel aspect.

Mais quoi qu'il en soit, la question doit quand même passer devant le Parlement. Et c'est là que le bât blesse pour le gouvernement Fillon.

En effet, un vote sur ce seul point pourrait s'attirer non seulement l'opposition de la gauche, mais donner aussi l'occasion à certains parlementaires UMP de montrer leur différence, d'en appeler aux mânes du gaullisme, bref de se démarquer à peu de frais de Sarkozy. Or, visiblement, ce dernier aime sa majorité comme sa montre bracelet : monobloc.

Fillon a donc trouvé la parade, vieille comme le Parlement : demander la confiance de l'Assemblée sur l'ensemble de sa politique extérieure, faisant passer l'OTAN avec le reste. Les parlementaires de la majorité ne peuvent pas la lui refuser.

Le Premier ministre a de plus présenté la chose en termes d'un grand classicisme gaullois : « Me voilà devant vous, sollicitant la confiance de la majorité pour servir une certaine idée de la France dans le monde ». On s'y croirait, il ne manque que l'accent. Mise en scène ridicule pour des acteurs pitoyables !

Paul GALOIS

Ce qu'est l'OTAN

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), dite aussi Alliance atlantique ou Pacte atlantique, créée en 1949 en pleine Guerre froide, assure aux pays d'Europe occidentale la protection militaire et en particulier nucléaire des États-Unis, en cas d'attaque armée. L'attaque ne pouvait naturellement venir que de l'Union soviétique et de ses alliés. L'OTAN avait en Extrême-Orient un équivalent, l'OTASE.

En 1966 de Gaulle quitta le

commandement intégré de l'OTAN. La France disposait en effet de la bombe atomique et de Gaulle voulait démontrer que la France était une grande puissance, qui gardait la maîtrise entière de sa force de frappe nucléaire. La France restait moralement et politiquement solidaire des pays de l'Alliance, mais ne pouvait plus participer à leurs discussions collectives, dont elle aurait refusé d'appliquer certaines décisions.

Depuis 1991 l'armée fran-

çaise a été progressivement réassociée à la défense intégrée de l'OTAN, puis à son Comité militaire. Les unités françaises qui font partie de l'Eurocorps sont sous commandement de l'OTAN. Depuis 1995 le chef d'état-major français peut participer aux réunions du Comité militaire et depuis 1996 la France participe au Conseil des ministres de la Défense de l'OTAN.

C'est dire si l'intégration de la France dans l'OTAN est un fait accompli depuis longtemps.

Réunions publiques Lutte Ouvrière « Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme »

Vendredi 20 mars

Strasbourg
à 20 heures

Maison des Associations
Place des Orphelins

Bourges

à 20 h 30

Moulin de la Voiselle
avec Régis ROBIN

La Rochelle

à 20 heures

Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège
avec Antoine COLIN

Amiens

à 19 heures

Salle la Bretesque
1, Grande-Rue-Veillère
avec Anne Zanditénas

Colomiers (Haute-Garonne)

à 20 h 30

Salle n° 5 - Espace associatif
Place du Cantal
avec Sandra Torremocha
et Michèle Puel

Samedi 21 mars

Angoulême

à 15 heures

MJC de la Grande-Garenne
rue Pierre-Aumaître
avec Jean-Pierre Courtois

Saint-Pourçain-sur-Sioule

à 18 heures

Salle Jean-Monnet
30, rue Champ-Feuillet

Jeudi 26 mars

Troyes

à 18 h 30

Amphithéâtre
de l'Hôtel du Petit-Louvre
avec Pierre Bissey

Bordeaux

à 20 h 30

Établissement municipal
du Grand-Parc
Place de l'Europe

Avec Guillaume Perchet
et Denis Lacoste

Vendredi 27 mars

Muret (Haute-Garonne)

à 20 h 30

Salle Clément-Ader
(parking de la Sécurité sociale)
avec Sandra Torremocha

Mérignac (Gironde)

à 20 h 30

Salle des Fêtes de Capeyron
Place Jean-Jaurès
avec Guillaume Perchet
et Nelly Malaty

Samedi 28 mars

Perpignan

à 19 heures

Salle des Libertés
3, rue Edmond-Bartissol
avec Sandra Torremocha
et Liberto Plana

Nevers

à 16 h 30

Bourse du Travail
avec Geneviève Lemoine

Saint-Denis

à 18 heures

Bourse du Travail
Rue Génin, Métro Porte-de-Paris
avec Jean-Pierre Mercier

Mardi 31 mars

Angers

à 20 h 30

Salle Daviers
Boulevard Daviers
(près de l'hôpital)

Jeudi 2 avril

Sainte-Eulalie (Gironde)

à 20 h 30

Salles 1 et 2 à côté de la place
des Fêtes de la Mairie
Place Charles-de-Gaulle
avec Guillaume Perchet et
Anne-Isabelle Brivary

Vendredi 3 avril

Montauban

à 20 h 30

Salle de conférences
Maison des Associations
65, avenue Marceau-Hamecher

Moulins

à 20 heures

Salle du Colisée
avec Marie Savre

Mercredi 8 avril

Évreux

à 18 heures

Petite salle au-dessus du Parc des
Expositions
(près de Cora)
avec Pascal Le Manach
et Rosine Lewi

• Politique fiscale

Le gouvernement rassure les riches

La politique fiscale du gouvernement provoque des remises en cause, y compris au sein de la majorité. Certaines personnalités, comme le président du Sénat Gérard Larcher, le président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Pierre Méhaignerie, le président de la Cour des comptes Philippe Seguin et même l'ex-Premier ministre Dominique de Villepin ont critiqué, les uns au nom de l'équité fiscale, les autres au nom de la justice sociale en ces temps de crise, les choix du gouvernement. Ils ont en particulier visé le système du bouclier fiscal.

En effet ce dispositif, qui plafonne à 50 % des revenus le total des impôts (impôt sur les revenus, impôts locaux, CSG, CRDS, ISF...) acquittés par une famille, bénéficie avant tout aux plus riches. Grâce à ce bouclier, les familles les plus fortunées sont ainsi mises à l'abri des augmentations d'impôts et de prélè-

vements, contrairement aux familles modestes. Par ailleurs, cela n'est pas sans effet sur les finances de l'État ; le bouclier pèse même de plus en plus lourd. En 2008, chacun des 14 000 bénéficiaires s'est vu rembourser par le fisc 33 000 euros en moyenne, plus de deux fois plus que l'année

précédente. Résultat, le coût de ce dispositif pour les finances publiques est passé de 250 millions d'euros en 2007 à 458 millions en 2008. Et le gouvernement a beau répéter qu'il profite à une majorité de familles modestes, les chiffres montrent qu'en 2007 83 % des 250 millions remboursés par le fisc ont été absorbés par seulement 1 500 bénéficiaires, ceux disposant des plus hauts revenus. Et il n'y a pas de raison que cela change à l'avenir.

Cela n'empêche pas le gouvernement de maintenir le cap. Ainsi, face à ceux qui dans son propre camp proposent de ramener temporairement le bouclier fiscal à 60 %, ce dernier

a répondu, par la voix de son ministre du Budget Eric Woerth : « Il y a deux ans, on a arrêté le bouclier fiscal à 50 %. On ne va pas changer d'avis tous les quatre matins », ajoutant que le « bouclier fiscal est une mesure de justice fiscale » et qu'« il est logique que, dans l'impôt, il y ait un plafonnement ».

Les riches peuvent donc dormir sur leurs deux oreilles, puisque le gouvernement ne leur demandera pas de contribuer davantage aux dépenses de l'État. Mais comme il faudra bien que quelqu'un paie pour le déficit public, les familles les plus modestes ont tout à craindre !

Roger MEYNIER

• Baisse de la TVA

1 milliard pour les restaurateurs... et pas grand-chose pour les salariés et les clients

Lundi 16 mars, Sarkozy a annoncé que le taux de la TVA dans le secteur de la restauration sera abaissé à 5,5 %, alors qu'il est aujourd'hui de 19,6 %. Ce nouveau taux, qui correspond à celui appliqué pour la vente à emporter, serait appliqué dès 2010.

C'est donc une promesse électorale de Chirac vieille de treize ans que Sarkozy va tenir, après qu'il a convaincu ses partenaires européens, peu enclins à accepter d'appliquer les promesses de Chirac puis les siennes.

Le problème étant apparemment réglé à Bruxelles, Sarkozy se fait fort maintenant d'obtenir des garanties de la part des restaurateurs qui vont bénéficier de la nouvelle TVA. D'après Woerth, le ministre du Budget, celle-ci créera un « trou » d'un milliard dans les recettes fiscales de l'État et Henri Guaino, conseiller spécial de Sarkozy, a expliqué au journal *Les Échos* qu'il fallait que « la profession prenne des engagements forts sur les prix et sur l'emploi » et ce

avant la fin avril. Pour lui, ce serait même « une question de crédibilité de la parole politique » ! Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, fait mine de menacer en laissant croire que le taux réduit de la TVA ne serait fixé à 5,5 % que si la profession fait des efforts.

Mais les quelque 112 000 restaurateurs, 24 000 hôteliers et 41 000 gérants de café ne semblent pas craindre grand-chose d'une Christine Lagarde. Alors que les grands de la restauration faisaient miroiter des milliers d'embauches pour obtenir cette baisse de la TVA, le langage change maintenant qu'ils l'ont obtenue. Leurs syndicats expliquent qu'avec la crise, ils ne peuvent tout au plus que maintenir les 880 000



emplois du secteur et qu'il n'est plus question d'embaucher des milliers de personnes. Quant à répercuter la baisse de la TVA sur les prix, ce qui permettrait de baisser le petit noir ou le plat du jour de près de 15 % quand

même, là aussi ils se font discrets.

Ce milliard d'euros risque donc de finir surtout dans leurs poches, en même temps qu'ils feront celles de leurs clients !

Cédric DUVAL

• Michel Rocard nommé ambassadeur pour les régions polaires

Pôle position

Sarkozy a déjà pêché quelques gros poissons du PS qu'il a embarqués sur son bateau : Kouchner et Besson. Mais il ne dédaigne pas non plus le menu fretin, un peu fatigué, laissé de côté par le banc. C'est ainsi qu'il a capturé sans difficulté, il y a quelques jours, Jack Lang qui ira faire des salutations à Cuba.

Et voilà qu'il vient de rame-

ner à son bord Michel Rocard, dont on avait quelque peu oublié l'existence. Celui-ci, âgé (78 ans), en fin de carrière et ne pouvant plus espérer grand-chose du côté du PS, a une marotte : le triste sort des régions polaires. « L'Arctique est une zone de non-droit, dit-il, qui concentre tous les drames planétaires à la fois. »

Voilà donc Rocard nommé par Sarkozy ambassadeur de France pour s'occuper des problèmes polaires, chargé donc de faire entendre la voix de la France chez les ours blancs et les pingouins, ce qui risque de les laisser froids. Mais attention, se défend Rocard, « le risque, c'est que ma nomination (...) laisse penser que j'ai de la proximité

politique ou de gestion économique avec le président. (...) Je préfère vous signaler que ce n'est pas le cas. »

En tout cas, ce ne sont pas les otaries auxquelles il s'adressera en allant prêcher sur la banquise qui vont le contredire.

André VICTOR

• Porte-avions

Trois milliards en cale sèche

Un nouvel et piteux épisode s'ajoute à la décennale aventure du porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Le navire amiral de la marine française est contraint de rester à quai à Toulon, victime d'une nouvelle avarie. Détectée grâce à de vilaines vibrations dans le compartiment de propulsion, une usure anormale a été constatée sur des pièces reliant les turbines aux arbres.

Après un an et demi de révision modestement facturée 300 millions d'euros – il paraît que c'était fait à l'économie –, les militaires croyaient le navire tiré d'affaire et enchaînaient les phases d'entraînement et de « préparation opérationnelle » censées conduire à sa « remontée en puissance ». Hélas, rien n'en sortit que ces mauvaises vibrations, et le ministre de la Défense, venu à bord début février célébrer la fin de la révision, en sera quitte pour revenir... dans quelques semaines ou quelques mois, selon l'état-major.

Celui-ci doit tout de même avoir l'impression que le sort s'acharne sur l'unique porte-avions français, depuis ses premiers essais en mer il y a tout juste dix ans. De la piste de décollage trop courte à l'hélice cassée – dans le triangle des Bermudes ! – en passant par les multiples courts-circuits et autres fuites, le joujou à 3,3 milliards d'euros revient de plus en plus cher. La part du budget de l'État qu'il risque d'envoyer par le fond pourrait être autrement utile à construire des logements, des écoles, des hôpitaux.

Car qui sait si l'avenir du *Charles-de-Gaulle*, au lieu de rejoindre comme prévu l'océan Indien pour y appuyer les opérations des troupes françaises en Afghanistan, n'est pas, à plus ou moins court terme, de rejoindre les chantiers britanniques où est démolie l'ex-autre fleuron de la marine, le *Clemenceau* ?

Viviane LAFONT

• Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Une justice expéditive

À l'issue de la manifestation du 29 janvier qui avait rassemblé 18 000 personnes à Saint-Nazaire, des affrontements violents avaient eu lieu entre CRS et manifestants, entraînant des blessés, dont un très grave, ainsi que des inculpations de travailleurs, lycéens, chômeurs.

La sous-préfecture n'était nullement menacée, comme a tenté de le faire croire le sous-préfet, parlant de « situation de guerre civile » pour justifier la brutalité avec laquelle la police est intervenue ! Pour lui, visiblement, des milliers de travailleurs qui viennent exprimer leur ras-le-bol et réclamer de meilleurs salaires, des emplois et

des retraites décentes, sont forcément des casseurs !

Dès le 2 février, quatre manifestants, salariés, chômeurs, étaient jugés en comparution immédiate et étaient condamnés à de la prison ferme sur des dossiers vides.

Le 10 mars, quatre autres manifestants étaient jugés pour participation à « rassemblement dissous », violences contre les forces de l'ordre, outrages et « atteinte à la dignité du chef de l'État » pour l'un des inculpés.

À l'issue de l'audience, les accusés étaient condamnés à de la prison avec sursis, alors que tout le monde attendait une relaxe. Les condamnations sont sans aucune mesure avec les faits : un ouvrier du port auto-

nome, qui était poursuivi pour le seul motif d'« atteinte à la dignité du chef de l'État », prend deux mois de prison avec sursis, alors que la procureure elle-même avait renoncé à le poursuivre ! Un soudeur prend quatre mois avec sursis plus 500 euros de dédommagement pour une voiture abîmée alors qu'elle fonçait sur les manifestants. Un jeune marin et un lycéen prennent quatre mois avec sursis, quand le réquisitoire lui-même demandait un mois seulement !

D'autres travailleurs sont convoqués pour le mois de mai, arrêtés de manière arbitraire pour le seul fait d'être présents lors des premiers tirs de grenades.

À l'initiative d'un comité, le Codelib, qui s'est créé pour

défendre les accusés de la manifestation du 29 janvier (mais également pour la défense d'autres inculpés dans d'autres cas de répression), une manifestation a été organisée le samedi 7 mars, regroupant plus de 600 personnes, ainsi qu'un rassemblement devant le tribunal le 10 mars, jour du procès. Il a mobilisé plusieurs centaines de manifestants, la salle étant trop petite pour accueillir tout le monde.

Le déroulement expéditif de l'audience en disait long sur le sens que prend le mot justice quand il s'applique à des manifestants réagissant aux attaques des patrons et du gouvernement.

Correspondant LO

• La « violence » des ouvriers

La vraie violence, c'est l'exploitation

Les explosions de colère des travailleurs dans plusieurs usines en quelques jours, après la victoire de la grève générale aux Antilles, ont suscité les réflexions de membres du gouvernement : le ministre du Budget Eric Woerth s'inquiète de la montée de la « brutalité » dans les usines ; Guaino, conseiller de Sarkozy, craint le « désespoir » de ceux qui sont frappés par la crise, quand Hortefeux, ministre du Travail, ajoute que les « excès (des ouvriers bien sûr) sont peut-être explicables, mais ils ne sont pas justifiables ».

En revanche, la violence faite aux travailleurs quand on ferme leur usine et qu'on les met à la porte, les gouvernements la déplorent peut-être, mais ils ne la condamnent pas et, surtout, ils ne l'empêchent pas. Au contraire, si besoin est, ils sont prêts à envoyer les CRS pour permettre au patron d'exercer son droit de propriété et donc sa violence à l'encontre des ouvriers.

Mais en fait ce qu'ils craignent n'est pas tant la « violence » que la colère des ouvriers, dans la mesure où elle pourrait se communiquer à l'ensemble des travailleurs. « Un PDG, celui de Sony France, séquestré par ses salariés avant d'être conduit presque manu militari à une table de négociation, un directeur d'usine, celui de Continental à Clairoux, contraint de battre en retraite sous les jets d'œufs de ses ouvriers : si on ajoute à cela le tollé provoqué par le plan social de Total à Gonfreville, elles sont peut-être là les étincelles de l'embrasement que



L'exécutif craint depuis le début de la crise et redoute à raison, car plus redoutables que ces journées de grèves rituelles comme le pays en connaîtra encore une jeudi. C'est ce qu'on peut lire dans

l'éditorial du 16 mars, titré « Le temps des révoltes », du journal patronal *Les Echos*, propriété du milliardaire Arnault.

Si des porte-parole du patronat redoutent que la colère des

ouvriers de Continental ou d'ailleurs mène à l'embrasement général, c'est une raison supplémentaire pour les travailleurs de l'espérer... et de s'y préparer !

Paul GALOIS

Au sommaire de Lutte de classe n°118 (février-mars 2009)

- **Vive la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !**
- **Lutte Ouvrière présentera des listes aux élections européennes**
- **Derrière la « laïcité apaisée », les défenseurs des écoles confessionnelles à l'offensive**
- **Moyen-Orient**
La guerre de Gaza et l'impasse politique israélienne
- **États-Unis**
Obama : la continuité plus que le changement !
- **Inde**
Bruits de bottes et démagogie politicienne dans une région déchirée par les guerres de l'impérialisme



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

• Détention arbitraire

Liberté pour Julien Coupat !

Depuis le 11 novembre 2008, Julien Coupat est incarcéré, sans jugement, à la prison de la Santé, soit maintenant depuis quatre mois. Il est soupçonné par le parquet, c'est-à-dire en dernier ressort par le gouvernement, d'être le chef d'une « cellule terroriste » qui aurait saboté des caténaires SNCF sur quatre lignes TGV.

Le vendredi 13 mars, la cour d'appel de Paris a rejeté sa quatrième demande de mise en liberté, et cela malgré l'avis de juges des libertés demandant sa libération. Le dossier de l'accusation est tellement vide que ses huit soi-disant dangereux complices ont tous été remis en liberté sous contrôle judiciaire, faute de l'ombre d'une preuve. Après avoir surmédiatisé leurs arrestations dans le petit village de Tarnac en Corrèze, envahi à l'aube par des dizaines de policiers du GIGN et des dizaines de caméras, et après une conférence de presse pour féliciter les services de la Sûreté intérieure qui les auraient pistés depuis des mois, le gouvernement garde arbitrairement Coupat en prison, même sans preuves ni aveux, simplement pour sauver la face.

Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Monde* le 17 mars, les huit amis de Julien Coupat déclarent que, dorénavant, ils ne répondront plus aux questions du juge d'instruction saisi de cette affaire : « Nous ne vous dirons plus rien, et cela jusqu'à ce que vous le libériez, jusqu'à ce que vous abandonniez la qualification de chef pour lui et de terrorisme pour nous tous. En résumé, jusqu'à ce que vous abandonniez les poursuites. »

Et, à juste titre, ils concluent leur lettre : « C'est précisément parce que cette affaire n'a jamais été juridique qu'il faut transporter le conflit sur le terrain politique. » Car, oui, ce sont Sarkozy et Alliot-Marie qui ont orchestré cette mascarade en inventant une prétendue cellule terroriste ultra-gauchiste pour tenter d'accréditer leur politique sécuritaire. À défaut de complots et de coupables, ils en fabriquent...

Louis BASTILLE

• Dans les lycées professionnels

Le ministère prépare une rentrée au rabais

Les dotations horaires globales, ou DHG, ont été envoyées par les rectorats dans les établissements scolaires avant les vacances de février. Elles correspondent au nombre d'heures de cours dispensées par semaine en fonction des programmes et du nombre de classes, avec une toute petite marge permettant par exemple de dédoubler une classe pendant une heure ou deux, ou de renforcer une matière.

Pour la majorité des lycées professionnels, les DHG se traduisent par une baisse importante du nombre d'heures de cours, et par conséquent par des suppressions de postes. Pour prendre quelques exemples en Seine-Saint-Denis : le LP Aristide-Briand, au Blanc-Mesnil, perd cinq postes d'enseignants,

ce qui fait douze en deux ans ; il y a deux postes en moins à Denis-Papin, à La Courneuve ; avec 78 heures de cours en moins, ce sont presque cinq postes qui disparaissent à Arthur-Rimbaud, dans la même ville ; et si la DHG est équivalente à celle de l'an dernier à Simone-Weil à Pantin, c'est uniquement par le biais d'une augmentation des heures supplémentaires, en fait, deux à trois postes seraient supprimés.

Ce qui se passe en Seine-Saint-Denis se retrouve sur l'ensemble du territoire, dans toutes les académies. Certaines sections sont fermées, sous prétexte qu'elles n'accueilleraient pas assez d'élèves, mais surtout la mise en place systématique des baccalauréats professionnels en trois ans permet

au ministère de l'Éducation nationale d'économiser sur le nombre d'enseignants. Auparavant, après la classe de troisième, les élèves orientés en lycée professionnel préparaient un BEP en deux ans, suivi de deux années de bac professionnel. Tous ne continuaient pas en bac pro, mais au moins, bon nombre de ceux qui s'arrêtaient au BEP sortaient de l'école avec un diplôme. Maintenant, les élèves qui ont des difficultés à suivre risquent de décrocher avant la fin et, même s'ils restent, ils auront moins de chances d'obtenir leur examen. Leurs difficultés seront en outre amplifiées par le fait qu'ils devront acquérir les mêmes

connaissances avec une année de cours en moins, en perdant 612 heures de formation professionnelle par rapport à ce qui existait avant.

Pour le gouvernement, peu importe l'intérêt des élèves et des enseignants, seules importent les économies réalisées par la baisse du nombre de fonctionnaires. On assiste donc à la multiplication des heures supplémentaires pour les enseignants, et au recours accru aux vacataires ou aux contractuels pour boucher les trous puisque, dans la majorité des cas, le nombre de postes supprimés est supérieur à leur équivalent en heures de cours. Précarité, surcharge de travail, stress, voilà

qui ce qui ne met pas les enseignants dans de bonnes conditions pour faire progresser leurs élèves.

Les grands perdants seront une fois de plus les jeunes des classes populaires, qui forment la presque-totalité des élèves des lycées professionnels. Leurs chances de s'en sortir et de trouver un travail seront encore plus minces, puisqu'ils seront moins bien formés. Et face à cette réalité, les plans « espoir banlieue » ou autres, ainsi que les discours lénifiants tenus par les membres du gouvernement sur les parcours « d'excellence » pour les jeunes des quartiers, ne passent pas.

• Clermont-Ferrand

L'argent public aux écoles publiques !

La Cour administrative d'appel de Lyon a condamné la ville de Clermont-Ferrand, dont le maire est socialiste, à rembourser aux organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) près d'un million d'euros, à titre de contribution pour le fonctionnement dudit enseignement pour la période de 1997 à 2001.

Comme le veut la loi, la municipalité verse un forfait pour les élèves du primaire scolarisés dans des écoles privées catholiques. En 1997, les organismes de gestion ont porté plainte, réclamant que ce forfait devienne identique à celui que la municipalité verse pour les élèves de l'école publique. Ils ont demandé un forfait par élève dix fois plus élevé qu'il ne l'était, arguant de l'égalité de traitement.

Depuis, de procès en procès, la justice condamne la ville de Clermont-Ferrand et augmente le montant du forfait qu'elle devrait verser à l'enseignement catholique. Pour cela, les OGEC font prendre en compte tout ce que la ville offre aux élèves de l'école publique : soins médicaux, animation, etc.

Cette condamnation de la ville de Clermont-Ferrand par la Cour administrative d'appel oblige ainsi tous les contribuables à payer pour l'école catholique, sans l'avoir choisie. Ces

contributions viennent d'ailleurs en complément de multiples financements publics déjà existant, comme le paiement des salaires des enseignants du privé par l'État. Elles se rajoutent évidemment à ce qui est payé par les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles privées, qui ainsi touchent des fonds privés et publics. En conséquence, l'école privée a plus de moyens et un encadrement adulte par élève bien supérieur à ce qui existe dans l'école publique. En revanche, elle ne subit pas l'ensemble des contraintes imposées à cette dernière, comme l'obligation de scolariser tous les enfants.

Mais cette condamnation est également inacceptable parce que, dans le même temps où l'école privée est largement subventionnée, il manque des fonds pour l'éducation publique. De plus l'État supprime des dizaines de milliers de postes dans l'Éducation nationale et s'attaque aux Rased, les réseaux d'aide aux enfants en difficulté.

La confrontation entre l'école publique et l'école privée est de ce fait un combat inégal. Face aux contraintes réduites de l'enseignement privé qui bénéficie de fonds publics, le public, lui, est souvent privé... de moyens. L'argent public doit aller à l'école publique.

Correspondant LO



L'entrée du lycée professionnel Simone-Weil, à Pantin.

• Baisse du prix du gaz

Trop peu et trop tard

François Fillon a annoncé que les tarifs du gaz naturel allaient baisser le 1^{er} avril. De combien ? Il est question de 7 à 10 %. On ignore encore le montant exact.

C'est bien évidemment la chute des cours du pétrole brut qui est à l'origine de ce mouvement. Les prix du gaz sont indexés, par la volonté des trusts pétroliers et des États, sur ceux du pétrole et ces derniers ont dégringolé des deux tiers en quelques mois, du fait de la crise.

Les trusts gaziers, avec au premier rang GDF-Suez, ont tout fait pour retarder la baisse du gaz. Elle aurait déjà dû avoir lieu fin 2008, quand les cours du brut étaient au plus bas. Mais les trusts gaziers sont

parvenus à passer l'hiver, période où évidemment les gens se chauffent le plus, avec des prix très élevés. Et finalement c'est devant le tollé provoqué par cette situation de prix bas du pétrole et élevés du gaz que la direction de GDF-Suez et le gouvernement, qui a encore son mot à dire dans les tarifs qui sont toujours « régulés », ont fini par se décider à annoncer une baisse, à la fois tardive et modérée.

Lorsque le prix du pétrole avait grimpé, en 2007 et 2008, le gaz avait suivi, mais de manière atténuée, car l'État soucieux de limiter le mécontentement avait imposé une certaine modération à GDF-Suez. On ne peut donc

pas comparer directement les 7 % à 10 % de baisse du gaz avec les 70 % de baisse du pétrole. Mais tout de même l'écart entre les deux pourcentages est tellement énorme qu'il fait scandale.

GDF-Suez, comme toutes les entreprises, cache ses prix d'achat et toute sa comptabilité et déclare ce qu'il veut au public. Mais chaque fois qu'il publie ses bilans, le pot aux roses est dévoilé : ses bénéfices pharamineux viennent bien de quelque part ! Les consommateurs payent ce qui était, il n'y a pas si longtemps, un (prétendu) service public et qui n'est plus qu'un service aux actionnaires, avec la bénédiction du gouvernement.

• Guadeloupe

Après la grève générale La lutte des travailleurs pour l'application de l'accord Bino sur les 200 euros

En Guadeloupe, la lutte pour l'application de l'accord Jacques Bino (du nom du militant de la CGTG tué sur un barrage au cours de la grève générale) sur les 200 euros, non signé par le Medef, se poursuit avec succès dans un certain nombre d'entreprises, notamment dans la grande distribution et l'hôtellerie.

La plupart des patrons récalcitrants, sous la pression des grèves ou de menaces de grève finissent par signer l'accord jour après jour. C'est le cas dans les magasins Leader Price, Carrefour-Milenis,

Promo Cash, Champion, Super U, Match, ainsi que dans les hôtels Novotel, Marissol, Salako, Clipper, Prao, Arawak, la Vieille Tour, dans les casinos du Gosier et de Saint-François (du groupe Yves Hayot), dans les McDonald's (soit plus de mille salariés pour l'instant dans les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration).

La fédération patronale Medef du bâtiment a signé. Les patrons des entreprises du groupe Bernard Hayot : SGDM (Audi, Mercedes, Mitsubishi, Seat) ont signé en fin de semaine dernière, ainsi que Cama-Renault, Toyota, et le groupe Blandin (Mazda, Honda).

Dans toutes ces entreprises, les patrons ont signé l'accord sans son préambule les accusant « de perpétuer le système d'économie de plantation et de s'appuyer sur des rentes de situation qui génèrent des injustices »...

À Carrefour Baie-Mahault par contre, et dans certains hôtels, les travailleurs sont toujours en grève pour l'application de l'accord. Mais la tendance générale est à l'application de cet accord, partout et ce malgré les déclarations et les pleurnicheries de Willy Angèle, représentant local du Medef. Les travailleurs ne se laissent pas faire, surtout dans l'hôtellerie où Vion,

patron de combat et particulièrement méprisant à l'égard des travailleurs, ne veut rien céder pour l'instant dans quelques hôtels. Il sera bien obligé de le faire, s'il veut que le travail reprenne et que ce ne soit pas lui qui continue à laver le linge des rares clients...

À l'usine sucrière de Gardel-au-Moule, les travailleurs ont repris le travail après avoir obtenu la signature de l'accord sur les 200 euros, mais sans avoir obtenu le paiement des jours de grève. Il faut dire que la récolte sucrière doit démarrer et la pression des petits planteurs de canne ne voulant pas perdre le produit de leur récolte a

été joué. Mais les travailleurs entendent continuer à mettre la pression pour le paiement des jours de grève, même après la reprise du travail.

Concernant ce paiement des jours de grève, d'une manière générale, les pressions des travailleurs sur les patrons et les discussions se poursuivent dans les entreprises, même après la reprise du travail, et souvent à la faveur des NAO (négociations annuelles obligatoires). Autant dire que, même là où le travail a repris, la combativité demeure dans les entreprises, où règne une vive tension entre patrons et salariés.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

La lutte pour la baisse des prix

En Guadeloupe, en marge des grèves pour faire signer l'accord Bino par les patrons, des négociations se poursuivent entre le LKP et le patronat pour la baisse des prix en général.

Pour la baisse des prix des produits de première nécessité, les patrons de la grande distribution font de la résistance. Mais il y a une véritable pression de la population et, à chaque négociation, des groupes importants viennent soutenir la délégation.

D'autres négociations se déroulent entre le LKP et l'entreprise qui détient le monopole de l'importation et de la distribution de la farine : les GMA (Grands moulins antillais). Les discussions portent sur la réduction de 15 % à 20 % du prix de la farine. Ensuite, à l'issue des négociations avec les boulangers, il sera sans doute possible d'obtenir une baisse du prix de la baguette et du pain.

Quant aux négociations avec les fournisseurs d'accès à la téléphonie et à Internet, elles doivent se poursuivre prochainement pour obtenir une baisse des tarifs, for-

faits et abonnements. Notamment les forfaits Internet sont bien plus chers qu'en France : par exemple entre 50 et 60 euros par mois uniquement pour l'ADSL (sans téléphone et sans télévision). France Télécom et Orange sont en position de monopole et pratiquent un véritable racket sur les usagers.

La population demeure très attentive à cette question des prix. Le nombre de participants aux meetings de compte rendu devant la Mutualité demeure important – entre 1 000 et 1 500 personnes ont participé au dernier meeting. Des comités de surveillance commencent à se constituer.

Il y a quelques jours, un passager a protesté contre le prix du transport en commun non conforme. Il a pu faire en sorte que tous les passagers du car descendent en guise de protestation.

Malgré les négociations, effectivement, ce sera surtout encore la mobilisation de la population qui parviendra à imposer une baisse notable des prix dans l'île.

P. J.-C.



Meeting devant la Mutualité à Pointe-à-Pitre.

La grève générale c'est efficace Gardons le mode d'emploi

Les lignes suivantes, commentant la lutte qui vient de se dérouler, sont extraites de l'éditorial de nos camarades des Antilles qui publient le bimensuel Combat Ouvrier.

« Nous, travailleurs, n'avons évidemment pas gagné tout ce que nous revendiquions lors de la

grève générale. Mais, dans tous les domaines qui concernent le travail, la vie quotidienne et essentiellement les salaires et les prix des marchandises, nous avons fait reculer le patronat et le gouvernement.

En attendant qu'une décision appuyée sur des études de prix soit prise pour établir un smic local conforme au coût de la vie aux

Antilles, la grève générale a arraché une augmentation de 200 euros, en partie fournie par les patrons et en partie par l'État et les collectivités.

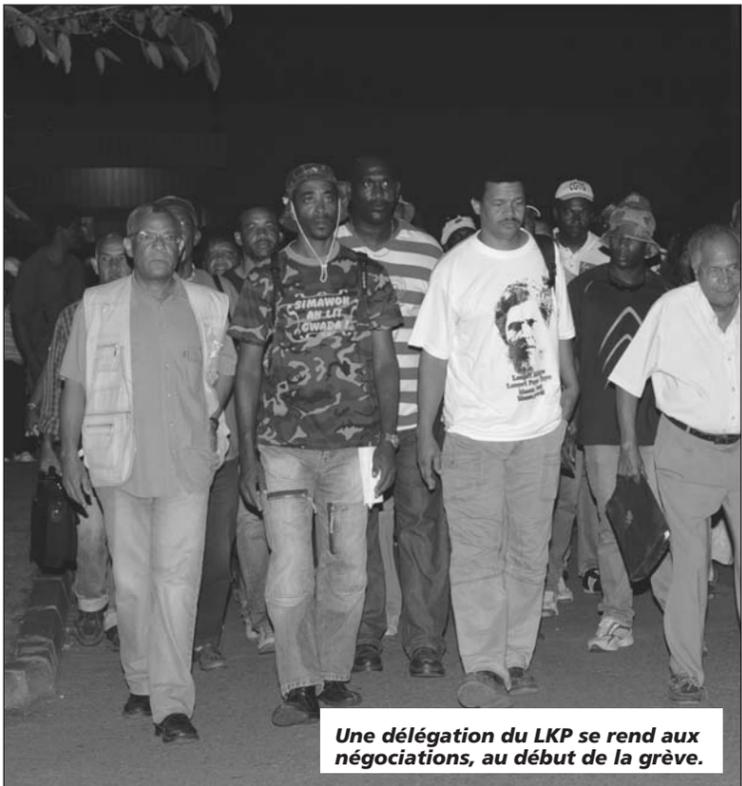
Ce qui signifie, de fait, que le smic passe à 200 euros de plus ! Certes, la mesure est valable pour trois ans. Autrement dit, il faudra être capable à ce moment-là d'imposer sa continuité. Mais d'ici

trois ans, il peut se passer beaucoup de choses, ici et dans le monde, notamment sur le plan économique. D'ici là, nous aurons certainement à nous battre encore sur le terrain des salaires, sur celui de l'emploi et aussi des prix. Car, avec la crise économique qui s'aggrave de jour en jour, patronat et gouvernement sont totalement disposés à faire payer la crise aux travailleurs. Il faut s'attendre à de nouvelles vagues de licenciements, de fermetures d'entreprises et même des attaques contre les salaires.

Le principal acquis des événe-

ments qui viennent de se dérouler aux Antilles, c'est la forme de la lutte elle-même, sa forme de grève générale. Ce que nous avons gagné, qui est très important, c'est d'avoir mis en pratique l'expérience de la grève générale ! C'est d'avoir redécouvert la force et la puissance d'un tel mouvement, d'avoir redécouvert que, dès lors que les travailleurs tous ensemble engageaient une lutte, ils entraînaient massivement derrière eux toutes les couches populaires.

Nous avons pu nous rendre compte aussi que, grâce au mouvement d'ensemble de toutes les



Une délégation du LKP se rend aux négociations, au début de la grève.

Tel est pris qui croyait prendre

Après le tollé du milieu colonial, patronal, béké et de la presse de droite aux Antilles et en France, après l'enquête judiciaire ouverte par le procureur de Pointe-à-Pitre suite aux propos d'Élie Domota, le LKP et la population ont réagi en soutien au porte-parole du LKP.

Tout d'abord, lors d'une conférence de presse, les 48 représentants d'autant d'organisations membres du LKP ont répété mot pour mot les paroles d'Élie Domota, qui étaient : « Soit ils appliqueront l'accord, soit ils quitteront la Guadeloupe [...] Nous sommes très fermes sur cette question-là. Nous ne laisserons pas une bande de békés rétablir l'esclavage. »

De plus, une pétition reprenant ces propos circule partout en France et aux Antilles, et elle est déjà signée de milliers de personnes. Dans les entreprises, les travailleurs la font circuler et la signent. La presse en a fait état aux Antilles et en France, notamment sur France Inter dans l'émission de Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis ».

forces laborieuses et populaires, nous pouvions faire reculer l'État et les patrons. Avoir vécu et compris cela est un réel acquis pour l'avenir. Car inévitablement il faudra se battre de nouveau.

Ce mouvement du 5 février doit rester comme un acquis collectif, un tremplin sur lequel devront désormais s'appuyer toutes les luttes à venir. Il faudra aussi non seulement conserver et reproduire tous les effets positifs de cette grève, mais avoir aussi la capacité de se critiquer soi-même, de voir les faiblesses, les erreurs et les insuffisances, afin de les corriger

Par ailleurs, des centaines d'avocats des Antilles, de France et d'autres pays ont fait savoir au LKP qu'ils étaient prêts à venir défendre Domota et tous ceux qui seraient inquiétés.

Depuis quelques jours, des centaines de graffitis soutenant Domota sont apparus sur les murs de Guadeloupe.

Le procureur de Pointe-à-Pitre, embarrassé, a répondu par quelques paroles à peine compréhensibles que ce n'était pas les propos en eux-mêmes qui étaient visés, mais que l'enquête visait à savoir quelles véritables intentions se cachaient derrière les propos d'Élie Domota... (?)

Bref, la justice et tous ceux qui sont montés au créneau, croyant rameuter l'opinion publique sur un prétendu racisme de Domota et du LKP, en ont été pour leurs frais. Encore une fois, leur attitude s'est retournée contre eux. Ils ont fait tant et si bien qu'ils ont redoublé la popularité de Domota et du LKP. Il suffit de se promener dans les rues pour s'en rendre compte. Partout, le soutien populaire se manifeste d'autant plus.

pour les prochaines luttes. Une grève générale de cette ampleur, appuyée sur un tel mouvement populaire, a mis en évidence beaucoup d'aspects qui devront se développer dans l'avenir ou se corriger pour mieux faire.

Restons prêts à nous remobiliser dès que nécessaire !

Gardons vivant notre esprit de lutte !

Nous ne tarderons pas à en avoir besoin ! »

• La fin de la grève générale en Martinique

Les possédants et le gouvernement ont dû reculer

C'est le samedi 14 mars à 11 heures, que le Collectif du 5 février avait rendez-vous en préfecture pour signer l'accord reprenant tous les points arrachés au cours des 37 jours de mobilisation générale en Martinique.

Avant cela, les jeudi 12 et vendredi 13 au soir, des meetings avaient réuni plusieurs milliers de personnes à la Maison des Syndicats à Fort-de-France, venues obtenir des explications sur les accords signés ou en cours de signature. Et effectivement, pendant plusieurs heures, les membres du Collectif présents lors des réunions plénières ou dans les différentes commissions expliquaient ce qu'ils avaient pu arracher, mais aussi les difficultés qu'ils avaient à faire céder les exploités.

En tout, le protocole signé à la préfecture a fait état de 236 points d'accord, dont 130 à effet immédiat, et 106 autres à effet à court terme, nécessitant

des modifications réglementaires ou législatives.

Les points les plus marquants du protocole sont, d'une part, l'accord régional interprofessionnel sur les rémunérations des salariés du secteur privé de la Martinique signé le 10 mars (prévoyant notamment une augmentation de 200 euros net pour les salaires inférieurs à 1,4 smic à compter du 1^{er} mars) et ses prolongements pour les bas salaires des collectivités territoriales et ceux de la Fonction publique hospitalière, et d'autre part, celui sur la baisse de 20 % des prix de 400 familles de produits. Mais les milliers de personnes présentes, hommes, femmes en grande majorité, jeunes, personnes âgées, voulaient tout savoir, et s'intéressaient à tout : des accords sur la baisse de certains tarifs dans les banques ou assurances, à celle du logement social, ou à la création de places pour personnes âgées et handicapées.

Elles écoutaient aussi avec attention et applaudissaient quand certains intervenants comme notre camarade Ghis-

laine Joachim-Arnaud, disaient que, pour que les accords sur les baisses de prix soient réellement appliqués dans les magasins, il nous faudrait rester vigilants et nous organiser dans des comités de suivi et de vigilance, partout, dans les entreprises, les quartiers, les immeubles.

En effet, il reste également pour les travailleurs à vérifier et surveiller le respect des accords par les patrons petits et grands.

Alors, quand le Collectif a demandé à la population de se mobiliser massivement pour l'accompagner à la préfecture, ce sont effectivement plus de 30 000 personnes qui se sont encore massées dans les rues et jusqu'à la préfecture, entourant les membres du Collectif et les remerciant avec joie. Puis une foule est restée massée jusque tard dans la nuit autour du podium d'animation artistique et culturelle de la Maison des syndicats et celui des artistes, dressé plus tard dans la soirée quelques centaines de mètres plus loin.

Marianne TIBUS

• Île de la Réunion

Non aux licenciements et aux suppressions de postes

De nombreux licenciements ou suppressions de postes sont annoncés dans beaucoup d'entreprises de l'île de la Réunion.

À l'usine sucrière du Gol, qui compte 200 salariés, la direction prévoit un plan de restructuration qui entraînerait la suppression de 98 emplois dont 38 postes de saisonniers. L'entreprise appartient au groupe Quartier Français et pour partie au groupe Téreos, une multinationale florissante qui ne cesse d'investir, principalement au Brésil et dans plusieurs pays d'Afrique. Les prétendues difficultés financières avancées pour justifier les restructurations ne sont que des prétextes.

En effet, jusqu'à preuve du contraire, la canne n'est pas en crise. La campagne sucrière de 2008 a été bonne et surtout la filière canne bénéficie d'une garantie de financement et d'écoulement de ses produits sur le marché européen... jusqu'en 2014. Elle bénéficie par ailleurs de mesures d'aides annoncées par le gouvernement qui concernent la bagasse, un sous-produit de la canne dont la

combustion sert à produire de l'électricité, ainsi que divers autres avantages inclus dans la future loi pour le développement pour l'Outre-mer.

Chez Royal Bourbon à Bras Panon, une société de production alimentaire, le patron a fait savoir qu'il entend licencier treize salariés, sur les 115 que compte l'entreprise. Il veut aussi réduire les salaires de certains et diminuer le temps de travail de six autres travailleurs, avec baisse de leurs salaires qui sont pour la plupart proches du smic ! Le patron se paye même le luxe de menacer de licenciement ceux qui n'accepteraient pas ses propositions.

Dans l'automobile, chez les plus gros importateurs, la situation n'est guère meilleure. Fouques (Citroën) a fait savoir que son entreprise rencontre des difficultés et qu'il y aura probablement un plan social. Une épée de Damoclès est ainsi suspendue au-dessus de la tête des 400 salariés que compte ce groupe. Chez son concurrent Caillé (Peugeot, Mitsubishi, BMW, Hyundai...), les salariés sont inquiets après les déclarations du patron François Caillé, par ailleurs président du

Medef. Celui-ci a fait savoir que pour lui l'augmentation du pouvoir d'achat serait préjudiciable à l'emploi. Ce grand patron, aussi propriétaire des magasins Champion, est d'ailleurs tellement soucieux de l'emploi qu'il vient de licencier quatre salariés de son magasin de Saint-Benoît en prétendant qu'ils avaient pris des produits périmés.

Mais ce sont les salariés du BTP qui paient le plus lourd tribut à la politique patronale de licenciements et de suppressions de postes. Plusieurs centaines d'ouvriers ont déjà été licenciés et d'autres risquent de l'être dans les semaines à venir. C'est entre autres le cas chez Legros à Saint-Benoît ou chez Apavou. Comble de cynisme, ces patrons osent proposer aux salariés qu'ils ont licenciés de les reprendre sous contrat de chantier !

Face à l'arrogance de ces patrons qui cherchent par tous les moyens à garantir leurs profits, les travailleurs ont toutes les raisons de manifester leur mécontentement et d'exiger leur dû.

Émile GRONDIN

• Il y a 90 ans

Mars 1919 : la naissance de l'Internationale communiste Après la révolution russe, quand la révolution internationale était à l'ordre du jour

Du 2 au 6 mars 1919, le congrès de fondation de la Troisième internationale se tint à Moscou. C'était l'aboutissement de l'appel lancé par les bolchéviks dès janvier 1918, à peine quelques mois après la révolution d'octobre 1917 et l'installation du pouvoir ouvrier en Russie.

Pour les bolchéviks, comme pour tous les marxistes de l'époque et même plus largement pour tous les courants qui se posaient le problème de renverser le capitalisme, anarchistes ou autres, le caractère international de la lutte pour l'émancipation des travailleurs était une idée qui allait de soi. Dans l'esprit des bolchéviks, la révolution d'Octobre n'était donc qu'un premier pas : la révolution venait de commencer en Russie, « le maillon le plus faible de l'impérialisme » comme la définissait Lénine, mais elle ne s'achèverait qu'avec la défaite de la bourgeoisie à l'échelle de la planète. Pour les révolutionnaires russes, ce premier succès ne se concevait donc que dans le cadre de la lutte internationale de la classe ouvrière contre la classe capitaliste.

Dans cette perspective, la Russie révolutionnaire représentait un point d'appui. Les bolchéviks étaient convaincus que l'État ouvrier ne pourrait tenir



que si d'autres révolutions victorieuses venaient à la rescousse, en particulier dans des pays développés comme l'Allemagne et la France. Il était donc impératif de se donner les moyens d'étendre la révolution et de construire l'instrument nécessaire pour coordonner et diriger la lutte de classe à l'échelle internationale, tâche à laquelle s'attelèrent les dirigeants de l'État ouvrier russe en s'appuyant sur l'immense espoir soulevé par la victoire de la révolution prolétarienne d'octobre 1917.

La révolution russe avait déclenché dans toute l'Europe, et au-delà, une immense vague d'enthousiasme, ouvrant une

nouvelle perspective, redonnant l'espoir, remobilisant tous les militants ouvriers, de toutes tendances, qui se fixaient pour objectif le renversement du capitalisme. Et l'appel lancé à la création d'une nouvelle Internationale ne resta pas sans écho.

Malgré tous les obstacles mis en place par les gouvernements des grandes puissances pour empêcher les militants de rejoindre Moscou afin de participer à ce congrès de fondation de l'Internationale communiste, le congrès rassembla des dizaines de délégués venant des quatre coins du monde. Parmi ceux qui rallièrent cette Internationale, il y eut certes des anciens

dirigeants de la Deuxième Internationale, ces sociaux-démocrates qui n'avaient pas résisté à la vague chauvine au moment de la déclaration de guerre de 1914 et qui avaient rallié l'Union sacrée. Mais Lénine, Trotsky et les dirigeants russes misaient sur l'autorité morale et politique du Parti bolchévique, qui venait de démontrer sa capacité à mener le prolétariat jusqu'à la prise du pouvoir, pour imposer à la nouvelle Internationale, à ses partis, aux anciens militants comme aux jeunes générations, une politique communiste révolutionnaire sans faille.

Cette nécessité d'étendre la révolution pour assurer la survie de la Russie ouvrière était vitale, et elle se fondait sur une réalité. À la suite de la prise du pouvoir en Russie, une montée révolutionnaire se manifesta dans toute l'Europe, qui aurait pu submerger et détruire la bourgeoisie. Ce fut le cas en Allemagne par exemple, mais aussi, à des degrés divers, dans d'autres pays : l'Italie, la Hongrie, etc. Et même si elle ne parvint pas à la victoire, elle saisit de terreur les possédants et les gouvernements devant la perspective de tout perdre, et freina l'intervention des armées des grandes puissances coalisées pour écraser le jeune pouvoir ouvrier russe.

La Russie soviétique ne fut pas écrasée, mais elle sortit de la

guerre et de la guerre civile à bout de souffle, comme « un homme mort » disait Lénine. Dans aucun autre pays la révolution ouvrière ne réussit à triompher. Le jeune État ouvrier resta isolé et de ce fait ne put résister à une dégénérescence bureaucratique que rien n'arrêta plus après la mort de Lénine en 1924.

L'Internationale communiste et les partis qui la composaient, entièrement sous l'autorité de Moscou, suivirent la même évolution et furent rapidement réduits à n'être que des agents de la diplomatie stalinienne. Avec Staline, la théorie du « socialisme dans un seul pays » fut imposée, rompant avec l'internationalisme du jeune État ouvrier. C'était là tourner le dos au socialisme, au communisme. Pourtant, l'internationalisme survécut grâce à des militants qui, auprès de Trotsky combattirent contre le stalinisme et sa dictature, sans jamais renier l'objectif communiste. Grâce à ceux qui ont su transmettre aux générations suivantes ce que la révolution russe avait donné de meilleur, l'internationalisme prolétarien des premiers congrès de l'Internationale communiste est toujours vivant !

Lucienne PLAIN

• États-Unis

AIG : Le scandale continue

La multinationale de l'assurance AIG, qui a reçu quelque 170 milliards de dollars de l'État américain pour la sauver de la banqueroute, vient de révéler qu'elle a consacré 450 millions de dollars à verser des bonus à sa division financière, celle-là même qui s'était lancée dans les opérations hautement spéculatives qui ont depuis abouti à une véritable débâcle financière, puisque AIG a perdu 100 milliards de dollars en 2008.

La direction d'AIG a expliqué qu'elle avait mis en place ce fonds de 450 millions au début de la crise financière pour retenir le personnel (afin qu'il n'aille pas spéculer pour le compte des concurrents, sans doute) ! C'est le week-end des 14 et 15 mars que les 165 millions de dollars de bonus restants ont été versés, déclenchant une nouvelle vague d'indignation aux États-Unis.

Depuis le dernier plan de sauvetage, l'État américain

possède 80 % d'AIG, mais le gouvernement se dit impuissant à empêcher le versement de ces super-bonus aux responsables de cette spéculation effrénée et désastreuse. La direction d'AIG a simplement déclaré que les cinquante principaux dirigeants de la compagnie n'avaient reçu « que » la moitié des 9,6 millions de dollars qu'ils étaient censés percevoir au 15 mars. Mais elle a ajouté que la seconde moitié de leur bonus leur serait payée en

juillet et en septembre !

Quand au président de la Fed, Ben Bernanke, il a déclaré dimanche 15 mars à la télévision : « De tous les événements et de tout ce que nous avons fait ces derniers 18 mois, ce qui me met le plus en colère, ce qui m'angoisse le plus, c'est l'intervention en faveur d'AIG. » D'ailleurs il a ajouté : « Voilà une compagnie qui a fait toutes sortes de paris inconsidérés. Puis, lorsque ces paris se sont révélés désastreux, ils se sont... nous nous sommes retrouvés dans une situation où la faillite de cette compagnie aurait mis à bas tout le système financier mondial. »

Voilà comment Bernanke justifie d'avoir sauvé AIG à quatre reprises déjà depuis sep-

tembre 2008, malgré sa « colère » et ses « angoisses » !

Car, pour choquants que soient ces millions de dollars de bonus distribués à ceux qui ont fait plonger l'entreprise, plus scandaleux encore sont les dizaines de milliards de dollars donnés à l'entreprise elle-même pour la rembourser de ses paris fous et pour qu'elle rembourse elle-même ses clients, banques et compagnies financières tout autant engagées elles-mêmes dans les opérations spéculatives. C'est ainsi que la Deutsche Bank, la Société Générale, la Barclays ou l'Union des Banques Suisses ont encaissé plusieurs milliards de dollars chacune. Ces milliards sont ainsi déversés dans des puits sans fond et, au

fur et à mesure qu'on prend connaissance des sommes distribuées, on prend la mesure de nouvelles pertes qui s'ajoutent à celles déjà annoncées.

La facture de cette distribution scandaleuse d'argent public pour sauver des intérêts privés sera présentée à la population laborieuse par les gouvernants qui diront, avec des larmes de crocodile, qu'on ne peut pas faire autrement.

Eh bien si, il faudra qu'ils fassent autrement, le jour où les travailleurs refuseront de continuer de payer pour ces vampires et mettront la main sur les milliards tirés de l'exploitation pour protéger leurs emplois, leurs salaires, leur vie et celle de leur famille !

Dominique CHABLIS

• Boutin et les expulsions

Des promesses mais pas de logements

« Il n'y aura plus de personnes mises à la rue, plus d'expulsions sans une solution de remplacement... pour les locataires dans l'impossibilité de payer leur loyer » : c'est ce qu'a déclaré la ministre du Logement Christine Boutin au *Parisien* trois jours avant la date du 15 mars à laquelle les expulsions redeviennent légales.

Christine Boutin ne nous avait pas habitués à endosser la soutane de l'Abbé Pierre et on la connaissait plus en défenseur des droits des propriétaires que de ceux des locataires. Elle vient ainsi de faire voter une loi faisant passer de trois à un an le délai maximum entre la date où une expulsion est demandée et celle où elle peut être effectuée.

La « promesse » de Boutin ne sera bien sûr pas tenue, car il n'y a pas de possibilité de relogement ou d'hébergement décent pour les familles en difficultés qui risquent l'expulsion à compter du 15 mars. Comme il n'y a en d'ailleurs pas pour les millions de personnes mal logées dans le pays et ce n'est pas la loi poudre aux yeux « droit au logement opposable » (DALO) qui y remédiera.

D'ailleurs dans le même temps Boutin a refusé d'accorder aux associations de



mal-logés, comme Emmaüs ou la Fondation Abbé-Pierre, le moratoire des expulsions locatives qu'elles demandaient. Cela aurait pourtant été une solution simple pour éviter le drame que représente une expulsion. Mais pour Boutin ce moratoire serait « une prime pour les gens de mauvaise foi » ! Et, en vraie dame patronnesse, elle ne veut aider que les locataires « de bonne foi » – on se demande qui en décidera – dont le loyer pourrait être pris en charge par des associations d'aide aux mal-logés. Enfin, Boutin a refusé toute augmentation des APL (aides personnelles au logement) ce qui aurait permis à ces familles de faire face à leurs difficultés à payer leur loyer.

En 2007 les préfets avaient

demandé 28 000 expulsions, et 11 300 avaient été réalisées. Malgré les déclarations de Boutin, on verra encore des policiers vider des logements de leurs meubles, poser des scellés sur les portes et laisser des familles sans toit.

Cela n'empêchera pas Christine Boutin de continuer à faire des déclarations mensongères du genre : « On n'a jamais construit autant de logements sociaux qu'actuellement » ! La seule chose à sa décharge est que l'exemple vient de plus haut. N'est-ce pas Sarkozy lui-même qui promettait en 2007 qu'il n'y aurait plus personne vivant dans la rue... deux ans plus tard ?

Cédric DUVAL

• Hausse des tarifs de parking à Paris

Un vrai racket

Le journal *Le Parisien* révèle que, dès cet été, se garer à Paris coûtera plus cher. Le prix de l'heure, compris aujourd'hui entre 1 et 3 euros, va augmenter de 20 %, passant entre 1,20 et

3,60 euros. Le stationnement résidentiel, qui permet de garer sa voiture sur de longues périodes en bas de chez soi, pour une somme relativement modique, augmentera lui aussi d'environ 30 % d'après *Le Parisien* qui a calculé un surcoût de 36 euros à l'année. Pour la Mairie de Paris, ces augmentations n'auraient rien d'anormal, puisqu'elles seraient les premières depuis 2002 et qu'elle s'engage à ne pas en annoncer d'autres avant... 2014 !

Mais comment la croire, quand on voit comment elle procède pour les PV qui sanctionnent le non-paiement de l'horodateur ? L'addition sera encore plus salée, puisque l'amende passera de 11 euros actuellement à... 35 euros, soit plus de... 300 %. Comme le prix des PV est fixé pour tout le pays et ne dépend pas de la mairie, l'astuce a consisté à réduire le délai au-delà duquel le stationnement non payé correspond à un « stationnement abusif ». Ce délai, qui est de sept jours, est passé, grâce à un arrêté municipi-

pal, à... deux heures. Le tour est joué et les euros vont dans les poches de la mairie, sachant qu'en 2007 près de 2 400 000 PV ont été dressés !

Sans parler bien sûr des voitures mises en fourrière, pour lesquelles il faut déboursier 270 euros en comptant l'amende pour stationnement dangereux (passage à piéton, angle de rue, etc.) et la mise à la fourrière. 270 euros c'est un quart du smic, et l'amende a été établie près de 280 000 fois à Paris en 2007.

La Mairie de Paris veut dissuader les automobilistes de circuler dans Paris. Mais en fait elle s'en prend ainsi à tous ceux qui sont encore obligés d'utiliser leur voiture à Paris, ne serait-ce que parce que les transports en commun ne sont pas adaptés à leurs horaires, à leurs contraintes de travail ou à leur lieu d'habitation. Et ceux qui en profitent sont les constructeurs et propriétaires de parkings qui, comme Vinci, pratiquent en sous-sol des tarifs encore plus élevés qu'en surface.

C. D.

• Universités

Six semaines de contestation

Six semaines après ses débuts, le mouvement de contestation se poursuit dans les universités. Ce mouvement, entamé le 2 février par les enseignants-chercheurs, touche maintenant une partie des étudiants et des personnels Biatoss (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé). Mercredi 18 mars, une cinquantaine d'universités (sur 85) étaient toujours mobilisées contre les réformes de la formation des enseignants et du statut des enseignants-chercheurs, contre les suppressions de postes et la précarité, particulièrement importante chez les Biatoss, ou encore contre le démantèlement programmé des grands organismes de recherche.

La dernière provocation en date a été la proposition de loi faite par 92 députés UMP de rendre les universités françaises « payantes ». En fait, elles le sont déjà, mais l'idée de ces parlementaires, sous couvert d'augmenter les moyens de l'enseignement supérieur, serait de multiplier les droits d'inscription que doivent acquitter les étudiants. En Australie, le « modèle » cité en exemple,

les étudiants payent 3 000 à 5 000 euros par an pour étudier, et l'État s'est largement désengagé.

Alors, étudiants, Biatoss et enseignants-chercheurs ne désarment pas. La contestation prend des formes diverses. Si la grève n'est pas majoritaire partout, le fonctionnement des universités est loin d'être revenu à la normale : assemblées générales, manifestations diverses, blocages et occupations rythment la mobilisation au quotidien. Et les grandes manifestations hebdomadaires ne faiblissent pas.

Ainsi, mercredi 11 mars, les cortèges rassemblaient quelque 50 000 manifestants (30 000 selon la police), soit exactement autant que le 5 février, cinq semaines plus tôt. Et les cortèges universitaires du 19 mars promettaient d'être aussi fournis. De nombreux participants au mouvement voient bien que les attaques menées contre les universités participent d'une politique d'ensemble contre le service public d'éducation et, plus généralement, contre ce qui est utile à la population. Et ils n'ont pas l'intention de céder.

Michel BONDELET

• Le procès d'Yvan Colonna

Condamné d'avance ?

Yvan Colonna avait été condamné en 2007 à la prison à perpétuité pour l'assassinat du préfet Érignac, commis le 9 février 1998. Cette condamnation, en l'absence de toute preuve matérielle, reposait sur les seules accusations de participants à l'attentat, lesquels s'étaient ensuite rétractés et affirment depuis avoir donné le nom de Colonna sous pression de la police. Colonna, lui, n'a jamais varié dans ses déclarations : il affirme être innocent.

Le procès en appel qui se déroule depuis le mois de février n'a pas éclairci la situation, au contraire. Il apparaît bien que la police parlait de Colonna... avant que son nom ne soit prononcé par les membres du commando. Interrogés là-dessus, les policiers parlent d'écoutes téléphoniques. Mais celles-ci n'ont jamais été versées au dossier.

L'absence de preuve matérielle et de témoignage direct est toujours flagrante. Au contraire, des témoins directs de l'assassinat affirment ne pas reconnaître l'accusé. Pourtant, de toutes les dépositions, contradictoires entre elles et au fil du temps, la cour semble ne retenir que celles qui accusent Colonna. Aussi on semble bien s'acheminer vers une confirmation de la condamnation, programmée avant même l'ouverture du procès et maintenue à toute force.

En droit, les accusés sont présumés innocents. Dans le cas de Colonna, on a l'impression que l'État, depuis qu'il a été dénoncé, l'a présumé coupable pour des raisons aussi obscures que les procédures policières... ce qui n'est pas peu dire.

Paul GALOIS

Dans les médias



Judi 19 mars, sur ITélé de 18h45 à 18 h55 Nathalie ARTHAUD sera l'invité de Nicolas Demorand.

Samedi 21 mars 2009 vers 22 h 50 sur France 2 Nathalie ARTHAUD sera l'invitée politique de Laurent Ruquier dans l'émission *On n'est pas couché*.

• Continental-Clairoix (Oise)

Contre la fermeture, la colère des travailleurs

Mercredi 11 mars, la direction de l'usine de pneumatiques Continental située à Clairoix, dans l'Oise, près de Compiègne annonçait aux travailleurs la fermeture pour mars 2010. Ainsi, quelques mois après avoir imposé le passage aux 40 heures avec une perte de salaire à la clé, et en faisant le chantage à la fermeture, Continental décidait de mettre à la porte 1 120 travailleurs. Avec tous les travailleurs des dizaines d'entreprises sous-traitantes et les deux cents intérimaires déjà licenciés quelques jours auparavant, cela fait plus de 3 000 travailleurs qui vont se retrouver sans rien pour vivre. Mais les travailleurs de Continental ont montré immédiatement qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire sans rien dire.

Quelques heures après cette annonce, ils commencèrent à se regrouper devant l'usine, criant leur colère, d'autant plus grande que l'usine a fait 27 millions de bénéfices en 2008, et que le groupe a tiré plus de 600 millions d'euros de bénéfices de la production des pneus tourisme, toujours pour l'année 2008. Deux cent travailleurs environ



Avant une assemblée générale, durant le week-end du 15 mars.

décidèrent, après avoir bloqué quelque temps le carrefour situé juste à côté, de rentrer dans l'usine en manifestation pour y organiser une assemblée générale. Un représentant de la direction qui tentait d'intervenir pour expliquer qu'il fallait « comprendre » les actionnaires se fit rapidement huer. Les travailleurs qui exprimèrent combien il serait juste de faire payer les actionnaires eurent, eux, beaucoup plus de succès et furent très applaudis.

Peu après, la direction, qui devait craindre l'explosion puisqu'elle avait fait venir le matin même des vigiles pour garder les ateliers et ses propres

membres, céda le paiement de la journée, et même des journées jusqu'au mardi 17 mars.

Le lendemain matin, jeudi 12 mars, une assemblée générale rassemblant la quasi-totalité de l'usine, soit près de 1 000 travailleurs, décida d'aller rencontrer la direction. Le directeur fut accueilli par une volée d'œufs et dut partir bien vite. La journée, qui avait ainsi fort bien commencé, se poursuivit par une manifestation dans le centre de Compiègne, très applaudie par la population.

Les jours suivants, les travailleurs continuèrent à se réunir en assemblée générale, y compris durant le week-end, aucune

équipe ne travaillant... Les revendications y furent votées : opposition au plan de fermeture, zéro licenciement et maintien des salaires. Un comité de lutte des travailleurs de Continental fut élu, nombre de travailleurs ressentant la nécessité de commencer à s'organiser, et surtout la nécessité que tous, syndiqués ou non syndiqués, participent de manière unie à toutes les décisions. Lundi 16 mars, une manifestation de 700 travailleurs s'organisa à Reims où se tenait un Comité central d'entreprise.

À la veille de la journée de grève et de manifestation du 19 mars, chacun sentait qu'il y aurait beaucoup de manifes-

tants, de Continental et d'ailleurs. Dans la région en effet toute la population est touchée par cette fermeture. Continental est la plus grosse usine de la région de Compiègne, nombre de familles ont un des leurs qui y travaille. De plus, la région est déjà dévastée par le chômage. Les intérimaires ont été licenciés dans la plupart des entreprises. Bien d'autres usines licencient, comme Inergy, une entreprise sous-traitante de l'automobile qui compte jeter dehors 51 travailleurs. CIE Automobile, autre sous-traitant automobile, est en chômage technique presque une semaine par mois, de même Saint-Gobain Sekurit à Noyon. Il est donc évident pour les travailleurs de Continental qu'ils ne retrouveront pas de travail une fois dehors.

Dans toute la ville et les communes alentour, les gens ne parlent que de cette fermeture et de ses conséquences catastrophiques. Mais ils en parlent aussi parce que les travailleurs de Continental ne sont pas rentrés la tête basse à l'annonce de la fermeture, manifestant au contraire leur colère. Et c'est bien la colère qui devra exploser dans les semaines ou les mois à venir, non seulement chez Continental, mais à l'échelle du pays.

Correspondant LO

• Caisses d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis

Le désastre annoncé est arrivé

Dans de nombreuses Caisses d'allocations familiales (CAF) du pays la situation est désastreuse. Le retard est énorme, les allocataires se bousculent et les directions préfèrent fermer les accueils certains jours, voire des semaines entières, pour se concentrer sur le traitement des dossiers et sur le paiement des prestations.

À Marseille, la direction a décidé trois semaines de fermeture et, pour protester contre la dégradation des conditions de travail, une partie du personnel s'est mis en grève depuis le 16 mars.

En Seine-Saint-Denis, les accueils CAF sont fermés pour quinze jours, jusqu'au 31 mars, ce qui s'ajoute à plusieurs journées de fermeture échelonnées les semaines précédentes. Et le personnel se voit imposer des heures supplémentaires obligatoires jusqu'à la mi-avril, comme la loi le permet. Il s'est produit également un débrayage.

Il y a quelques jours, à l'agence de Carrefour Pleyel

(Seine-Saint-Denis), la police a dû intervenir à cause d'incidents sur la file des allocataires mécontents. La situation devient souvent explosive.

Les allocataires sont censés être prévenus par la presse des fermetures d'agences et, évidemment, beaucoup ne sont pas au courant et se dérangent quand même... pour rien ! Et lorsque les CAF finissent par rouvrir, bien évidemment il y a des foules encore plus grandes devant les guichets.

On fait savoir aux allocataires qu'ils feraient mieux de téléphoner. Mais le téléphone est saturé et quelquefois coupé et, lorsqu'ils obtiennent quelqu'un au bout de la ligne,

cela ne signifie pas qu'ils auront la réponse attendue.

En Seine-Saint-Denis, le centre social de La Courneuve est ouvert. On n'y traite pas les dossiers, mais à ce centre, il existe une borne qui permet aux allocataires de connaître leur situation (du moins celle que la CAF a pu mettre à jour). Et c'est un afflux de centaines d'allocataires à ce centre et à cette borne...

Pour tenter de se justifier, la direction met en avant un « bug » informatique. Mais c'est totalement faux. La crise survient parce que le personnel des CAF travaillait déjà à la limite de ses possibilités.

Là-dessus les pouvoirs publics ont décidé de croiser les fichiers CAF avec ceux des Impôts. L'ennui, c'est que des milliers d'allocataires, même de très bonne foi, n'ont pas rigoureusement rempli de la même façon leur dossier CAF

et leurs déclarations de revenus. Et les plus pauvres, qui ne payent pas d'impôts, ne les ont parfois pas remplies du tout. D'où une foule de problèmes et de paperasse supplémentaire à vérifier. Si les responsables tenaient tant à ce croisement de fichiers, ils auraient dû aussi prévoir du personnel en plus. Non seulement ce n'est pas le cas, mais en outre depuis des mois les CAF, comme dans la Fonction publique, suppriment un poste pour deux départs en retraite.

À cela s'est ajoutée l'application en janvier au lieu de juillet d'un nouveau barème de prestations, ce qui n'a pas simplifié les choses.

Mais le pire est encore à venir : à partir du 1^{er} juin va rentrer en service la prestation nouvelle du revenu de solidarité active, le RSA, voulu par Martin Hirsch et le gouvernement. Le RSA va remplacer le

RMI et l'allocation de parent isolé, mais concernera aussi 800 000 personnes supplémentaires.

Il faudrait, selon une évaluation syndicale, deux mille salariés en plus pour y faire face. Mais, contre l'avis du conseil d'administration de la Caisse nationale, qui chapeaute les CAF, les pouvoirs publics n'ont accordé que mille embauches... et ne parlent pas de diminuer le nombre des départs à la retraite non remplacés !

La catastrophe va donc vraisemblablement s'amplifier, au détriment des gens pauvres qui n'ont parfois que des prestations pour survivre et pour lesquels tout retard est dramatique.

Il est vrai que, s'ils avaient été banquiers, ils auraient été servis de suite, et pas à la petite cuillère, mais à la louche !

Correspondant LO

• Union Naval Marseille (UNM)

Pirates capitalistes à l'œuvre sur le port

La direction de l'UNM, Union Naval Marseille du groupe Boluda, vient d'obtenir la mise en liquidation judiciaire de cette entreprise de réparation navale lourde, la dernière à Marseille. Par cette décision, le tribunal envoie 130 salariés de la réparation navale au chômage. Au total, 500 travailleurs devraient être touchés, car la fermeture de l'UNM affectera aussi les sous-traitants de la réparation navale.



En 2006 le groupe Boluda avait obtenu des aides publiques lorsqu'il avait repris la CMR (Compagnie marseillaise réparations), en particulier la mise à disposition pour deux ans, autant dire gratuitement, des très grandes formes de radoub. Pour justifier trois ans plus tard cette liquidation, la direction invoque des pertes de sept millions d'euros en 2008. La CGT fait remarquer que l'UNM attend le paiement de sommes qui compensent en bonne partie ce déficit. En outre, le carnet de commandes serait plein jusqu'en 2011. Enfin, la direction oublie de préciser combien les actionnaires ont touché, combien d'aides publiques elle a engrangées.

De plus, le groupe Boluda se targue d'une santé florissante, avec une hausse de son chiffre d'affaires de 38 % en 2008. Il a acquis la flotte de remorqueurs portuaires et maritimes les *Abeilles* en 2007 et comporte d'autres activités, comme des chantiers de réparation et de construction navale, des compagnies maritimes, une compagnie aérienne, des agences de voyage.

Un groupe de cette dimension peut certes faire face aux problèmes allégués pour la fermeture de l'UNM. Et devant une telle opacité, il est clair que les travailleurs devraient contrôler eux-mêmes tous ces comptes afin de savoir ce qu'il en est et qui profite.

Il ne se passe guère d'années sans qu'une entreprise de la réparation navale dépose son bilan et qu'un repreneur se présente, tel un sauveur, moyennant des aides publiques. C'est ainsi que l'ancêtre de l'UNM, la Compagnie marseillaise de réparation, déposait son bilan

en 1997. L'entreprise était reprise par Marininvest, filiale du groupe italo-suisse MSC, remplacée par le groupe britannique Cammel Laird, relayé en juillet 2002 par Claude Miguet jusqu'en septembre 2006, où l'entreprise après de longues tractations était reprise par Union Naval Barcelona du groupe espagnol Boluda, sous le nom de Union Naval Marseille.

En 1981, il y avait encore 3 000 travailleurs de la réparation navale sur le port, puis 521 en 1993, pour passer à 130 actuellement à l'UNM, en passe d'être licenciés. Il ne reste

plus en fait qu'un noyau destiné à encadrer des travailleurs intérimaires ou sous-traitants employés en cas de besoin.

Qu'un grand port comme Marseille ait besoin d'un secteur de réparation navale lourde ne fait guère de doute. Mais ces groupes privés ne sont que des parasites, qui se contentent d'encaisser tout ce qu'ils peuvent avant de mettre la clef sous la porte et de licencier des travailleurs.

La réparation navale lourde utilise des formes de radoub du port, creusées sur fonds publics, notamment pour la réparation

des ferries qui assurent un service public de transport. Elle devrait faire partie elle aussi du service public avec des travailleurs employés par l'État, comme le sont encore, pour l'instant, les travailleurs du Port autonome.

Du travail, quoi qu'en disent ces patrons, il y en a pour la réparation navale dans un port comme celui de Marseille-Fos. Et pas besoin pour cela de ces capitalistes, actionnaires aux mœurs de pirates.

Correspondant LO

— Qui sont les voyous ?

La directrice de l'UNM a pris prétexte de mouvements de grève des ouvriers de l'UNM pour justifier le dépôt de bilan. Depuis janvier, coup sur coup, elle avait engagé des procédures contre sept d'entre eux qu'elle licenciait pour faute lourde, puis contre 42 autres. Les militants de la CGT du port et de la métallurgie ont organisé plusieurs manifestations, sur le port ou

devant la préfecture et le tribunal de commerce, pour réclamer la réunion d'une table ronde. Pour s'opposer à la liquidation judiciaire, durant le week-end des 7-8 mars, les salariés ont retenu le cargo *Girolata* afin qu'il soit réparé à Marseille par l'UNM. Mardi 10 mars, au matin, les CRS sont venus en masse à la rescousse de la direction pour dégager le bateau.

Quant au patronat et aux politiciens locaux, ils déversent leur fiel. Une adjointe UMP au maire de Marseille déclarait ne pas accepter qu'« une poignée de syndicalistes vienne casser l'économie d'une ville. [...] Le gouvernement doit aller plus loin et s'il le faut fermer le port de Marseille pendant 45 jours [...] et que l'on soit débarrassé de ce choléra », tandis que pour le président de l'Union patronale

des Bouches-du-Rhône, « la direction d'UNM a jeté l'éponge sous les exactions de voyous ».

Que ne parlait-il de ces patrons qui jouent les entreprises comme des cartes au poker-menteur, indifférents aux conséquences de leurs coups sur la vie des travailleurs !

Correspondant LO

• GEMS (General electric medical systems) – Buc (Yvelines)

Un petit recul de la direction, ça réconforte

Lorsque la direction de GEMS a annoncé la modification des horaires de travail pour les trois ans à venir, en réponse à une baisse de charge limitée au second trimestre de cette année, chacun a estimé que la crise avait bon dos et a bien mesuré où elle voulait en venir.

D'autant que ces nouveaux horaires étaient une véritable dégradation pour tous : travail du samedi, travail en équipe du soir le vendredi pour tous les salariés en équipe, suppression

des horaires libres pour les salariés de journée qui devraient tous commencer leur journée à 6 h 30 le matin, le tout pouvant, comme on peut s'en douter, être modifiable à la dernière minute par la direction selon ses exigences du moment. Et le comble, c'est que ce projet présenté comme devant éviter le recours au chômage partiel en prévoyait tout de même la possibilité.

Dès cette annonce, le travail a de fait quasiment cessé.

Bien que les interrogations soient nombreuses depuis quelques semaines, à la suite de la

baisse de la production, du départ de tous les intérimaires et des discours de la hiérarchie sur des solutions devant éviter d'éventuels licenciements ou le recours au chômage technique, la ficelle était jugée un peu grosse.

Et si General Electric annonce 20 000 suppressions d'emplois sur les 300 000 dans toutes ses filiales du monde, dont celle de fabrication de matériel radiologique (scanners, mammographes, salles vasculaires, etc.) à laquelle sont rattachés les 1 700 salariés de l'usine de Buc, personne

n'oublie que le trust a les moyens de maintenir l'emploi avec ses 18,7 milliards de dollars de bénéfices en 2008.

Très vite, un secteur a élaboré une pétition remise collectivement à la DRH. Ensuite, ce sont tous les participants à l'assemblée intersyndicale, la quasi-totalité du personnel de production, qui sont allés à la direction exiger le retrait du projet. Une unanimité jamais vue dans le passé, que tous ont relevée et la direction aussi.

Pourtant, pour faire la publicité des nouveaux horai-

res, la direction et la hiérarchie n'avaient pas ménagé leurs efforts. Même le directeur a fait un tour dans les ateliers pour serrer des mains. Mais ces visites ont surtout été l'occasion pour les salariés de vider leur sac.

Alors, quand la direction a annoncé qu'elle arrête la discussion de son projet avec les syndicats, sans pour autant préciser si c'est un recul à durée indéterminée ou un enterrement définitif, cela a été perçu comme un petit succès.

Correspondant LO

• Glaxo - Evreux

En grève contre le plan « antisocial » de la direction

Jeudi 8 février, la ville d'Evreux était frappée de stupeur à l'annonce du nombre de suppressions d'emplois à l'usine GlaxoSmithKline : 798 emplois devaient disparaître, soit près de la moitié de l'effectif, et cela d'ici 2012.

Pendant des années, l'usine GSK d'Evreux employait jusqu'à plusieurs centaines d'intérimaires et de CDD. En 2008, il était mis fin aux derniers contrats précaires, et des propositions de la direction permettaient aux salariés anciens de partir. Les suppressions d'emplois annoncées sur le site d'Evreux ne peuvent donc se faire qu'avec des licenciements. En plus, au-delà de 2012, aucune garantie n'est donnée par la direction sur la pérennité du site.

Pourtant, très récemment, tous les secteurs avaient été féli-

cités pour leurs performances. Les travailleurs ébroïciens avaient été qualifiés « d'incontournables », le site et ses salariés avaient été comparés à « une autoroute », tandis qu'une autre usine du groupe était comparée à « un chemin de campagne ».

Alors, quand les licenciements ont été annoncés et qu'ensuite une responsable a été jusqu'à qualifier la production de « larvaire », le sentiment « qu'on se moque de nous » a été le plus fort, et la colère s'est exprimée.

Mercredi 11 mars, tandis que les négociations débutaient, les ouvriers lançaient le mot d'ordre de 10 000 euros pour tous pour « préjudice moral », et ce indépendamment des éventuels licenciements. Cette prime de 10 000 euros était la somme touchée il y a quatre ans par tous les salariés de l'usine Sanofi Aventis de Notre-Dame

de Bondeville (Seine-Maritime) lors de son rachat par Glaxo-SmithKline. Ce débrayage spontané mettait les syndicats d'accord et rapidement ils appuyaient cette revendication.

Des piquets de grève étaient mis en place aux trois entrées de l'entreprise pour bloquer les expéditions et les livraisons. La grève se généralisait en fabrication.

Jeudi 12 mars, François Chérèque est venu soutenir les grévistes et tout le week-end la population ébroïcienne a apporté des marques de sympathie aux piquets de grève maintenus jour et nuit. Il faut dire que dans de nombreuses familles ouvrières les enfants ont fait de l'intérim à GSK !

Mardi 17 mars, la direction proposait 5 000 euros brut pour tous les salariés du site et la récupération des heures de grève. Elle refusait totalement



de discuter des licenciements.

Le lendemain mardi 17 mars, ce sont les directeurs de Glaxo France et de Glaxo Evreux eux-mêmes qui sont passés aux piquets de grève pour proposer... la même chose. Ils se sont fait copieusement huer. Une assemblée générale était prévue à l'heure

du changement d'équipe, et de nombreux grévistes n'avaient pas l'intention de lâcher. La nouvelle de l'augmentation de 18 % que le PDG du groupe, Andrew Witty, s'attribue au 1^{er} avril – faisant passer son salaire annuel de 1,05 à 1,23 million d'euros – alimente encore leur détermination.

• Key Plastics – Région de Montbéliard

Pour défendre leurs emplois, des ouvrières mettent à l'arrêt Peugeot Sochaux

« Sochaux : plus de 3 000 voitures perdues » titrait la presse locale du samedi 14 mars. Les 114 salariés de l'usine Key Plastics – pour la plupart des ouvrières – à quelques kilomètres de Sochaux, ont déjà réussi à attirer l'attention de toute la région sur les menaces qui pèsent sur leurs emplois. En se mettant en grève illimitée depuis le 3 mars dernier, elles ont réussi à paralyser la fabrication des 308 chez Peugeot, à Sochaux. Elles fabriquent des diffuseurs d'air pour l'équipementier Faurecia, lequel approvisionne Sochaux en planches de bord.

Leur entreprise fait partie d'un groupe qui a décidé de supprimer 300 emplois sur l'ensemble de ses trois usines en France et une quatrième en Slovaquie. La fermeture de l'usine Key Plastics d'ici a été programmée pour juin 2009. Seulement voilà, les travailleuses ne l'ont pas entendu de cette oreille. La proposition du patron d'une prime de licenciement de 13 000 euros n'a satisfait personne – et pour cause –, d'où la grève, l'occupation de l'usine, avec

interdiction de sortie des stocks de pièces alimentant Peugeot.

Les grévistes ont le moral. La solidarité de toute la population laborieuse de la région leur est complètement acquise, ainsi

que celles des syndicats.

Chez Peugeot à Sochaux, malgré le chômage technique depuis le 11 mars, les ouvriers sont unanimes pour dire que ces travailleuses ont entièrement raison de

défendre leurs emplois bec et ongles. D'autant plus que la démonstration que leur travail est nécessaire à la production des voitures a été faite au grand jour !

Dernière minute : ce mardi

17 mars, un compromis aurait été trouvé entre les grévistes et la direction. Le travail devait reprendre à Sochaux le lendemain.

Correspondant LO

• ISS Famar - Orléans

La grève fait reculer la direction

Lundi 9 mars, les 19 employés du nettoyage du groupe ISS, travaillant à l'usine Famar d'Orléans, étaient tous en grève.

Cela devient une tradition : tous les deux ans, Famar change d'entreprise de nettoyage pour diminuer le nombre d'heures et réaliser des économies sur le dos du personnel. Et chaque fois, ces travailleurs répondent par la grève aux tentatives de la direction de licencier une partie d'entre eux et de dégrader les conditions de travail des autres.

C'est ce qui s'était passé il y a deux ans, quand ils étaient passés de Penauille à TFN. Comme la direction voulait licencier

quatre d'entre eux, ils s'étaient mis unanimement en grève après s'être tous syndiqués à la CGT. Les licenciements avaient été annulés.

Aujourd'hui, avec le passage de TFN à ISS, c'est 5 000 heures que la direction veut supprimer tout de suite, correspondant à trois postes à temps complet, et à terme, 7 400 heures. Cette fois encore, elle utilise comme méthode les pressions et le flicage permanent, sous prétexte d'une « étude de poste ».

C'est cette attitude de l'encadrement qui a poussé les travailleurs à bout. Lundi 9 mars, ils votaient la grève illimitée, contre le flicage, mais aussi contre tout licenciement, pour

le maintien des horaires et le remplacement du personnel absent, pour l'augmentation des salaires et un 13^e mois, enfin pour l'amélioration des conditions de travail et d'hygiène : par exemple, en plus du matériel insuffisant, les employés n'ont qu'une seule blouse pour travailler, depuis plus d'un mois qu'ils sont passés à ISS.

Avec le soutien de délégués de l'usine et de l'UL CGT, ils sont restés rassemblés avec leur banderole devant l'entrée de l'usine, jusqu'à ce qu'à 20 heures la direction annonce qu'elle cédait sur la revendication principale, l'arrêt du flicage : l'étude de poste serait limitée à une heure par jour et se fera en pré-

sence d'un représentant du personnel. La journée de grève a aussi été payée.

Forts de ce premier succès, les travailleurs du nettoyage ont décidé de suspendre le mouvement mais restent vigilants contre toute menace de licenciement : comme l'a dit l'un d'eux, « s'ils touchent à l'un d'entre nous, on est tous en grève. » Comme leurs camarades d'ISS d'Aulnay et d'Eybens, et malgré pour certains la difficulté de la langue (beaucoup sont des femmes d'origine étrangère), ils savent que c'est collectivement qu'ils déjoueront les mauvais coups des patrons.

Correspondant LO

• Procès AZF – Toulouse

On ne parle pas de la même usine

Après le coup de théâtre de la première semaine, où le groupe Total et son ex-PDG Thierry Desmarest ont rejoint le banc des prévenus, le procès AZF est maintenant entré dans le vif du sujet.

Durant la semaine du 8 au 13 mars, les cadres de l'usine AZF ont défilé à la barre. Serge Biechlin, le directeur inculpé, n'avait que quatre adjectifs pour qualifier ses collègues : efficaces, motivés, travailleurs, compétents...

À l'entendre, la sécurité était maximum, toujours améliorée, et la préoccupation quotidienne de tous. D'ailleurs, a-t-il poursuivi, il n'y a pas eu d'arrêt de travail en 2000 ! Sauf qu'après un accident du travail la maîtrise incitait fortement les salariés à accepter un poste aménagé, le temps de la convalescence. Et lorsqu'elle avait à faire à des récalcitrants, elle proposait même des congés exceptionnels. Facile alors d'afficher des scores proches de la perfection !

Les conditions de travail des entreprises sous-traitantes étaient, paraît-il, aussi excellentes ! Sauf que des dizaines de sous-traitants de l'usine AZF ont témoigné que leur maîtrise



refusait de déclarer les accidents du travail, et qu'elle faisait sortir discrètement les accidentés pour qu'ils se fassent soigner à l'extérieur !

En revanche, quand le président interroge les représentants de la direction sur le stockage des produits dangereux, ils n'ont brusquement plus rien à dire. La plupart d'entre eux ont avoué ne jamais avoir visité le hangar 221 qui a explosé.

Quand le tribunal montre des photos de tas d'ammonitrate à l'air libre, ils ne se souviennent plus... Pire, ils n'hésitent pas à charger le seul cadre qui est mort dans la catastrophe, peut-être parce qu'il se trouve que sa famille a déposé à charge contre la société Grande Paroisse, la filiale de Total qui

avait la gestion de l'usine AZF.

Même s'ils assument sans état d'âme apparent de défendre l'indéfendable, ces cadres ne sont quand même encore que des lampistes. Et on verra si l'ancien PDG Thierry Desma-

rest aura le culot d'adopter la même attitude. Parce que lui, il était aux manettes, et ce sont ses décisions et sa politique d'économies qui ont conduit à la catastrophe.

Correspondant LO

Réédition de la brochure de Lutte Ouvrière
parue en septembre 2002

**Un an après
l'explosion de l'usine AZF**
Les salariés et les sinistrés
continuent de payer
Les gros actionnaires
continuent de profiter

Prix : 2 euros - Envoi contre 6 timbres à 0,56 euros

• Montlignon (Val-d'Oise)

En grève pour leur régularisation

Après plusieurs jours de grève, 42 travailleurs sont en passe d'obtenir leur régularisation. C'est du moins ce à quoi se sont engagés leurs « employeurs ». Ces travailleurs sans papiers, originaires d'Afrique, ramassent des déchets ménagers dans un certain nombre de

communes du Val-d'Oise, activité chapeautée par une structure commune, Val Horizon.

Chaque jour, au petit matin, les responsables choisissent qui va travailler ce jour-là. Les autres sont renvoyés. Et cela dure depuis des années.

Les travailleurs « embau-

chés » de cette façon par une entreprise d'intérim touchent leur paie en espèces, au moyen d'une carte de retrait sur un compte ouvert par Val Horizon. Ce système n'est pas le fait d'un quelconque malfrat. Derrière Val Horizon, il y a la Sita, une filiale du trust

Suez-Environnement.

Être la proie des patrons voraces, voilà l'horizon habituel des travailleurs sans papiers. Ceux de Montlignon dans le Val-d'Oise n'ont pas accepté et, avec le soutien de la CGT, ils doivent obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Hôpital Jean-Rostand – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Menace de fermeture imminente

La maternité de l'hôpital Jean-Rostand à Ivry-sur-Seine doit être définitivement fermée le 18 mai prochain. La fermeture avait été programmée en 1999 par l'agence régionale d'hospitalisation. Depuis, l'hôpital a été démantelé par petits bouts : d'abord le service de cardiologie, puis en décembre 2008 les 37 lits du service de rééducation ont été rayés de la carte. Aujourd'hui, c'est le tour de la maternité qui effectue plus de 2 000 accouchements par an.

Les femmes devant accou-

cher au-delà du 18 mai ont été informées de cette date de fermeture imminente et averties de s'orienter vers la maternité du Kremlin-Bicêtre. Mais dans cet établissement, à ce jour, aucun personnel supplémentaire n'a été prévu pour le surcroît de travail dans le secteur maternité.

Grâce à la mobilisation et aux manifestations de la population, la date de fermeture avait été repoussée d'année en année. Plusieurs initiatives ont eu lieu : par exemple la municipalité avait exposé une mosaïque

géante composée des visages de 500 Ivryens nés à Jean-Rostand. Puis elle a organisé un référendum sur ce sujet : la population avait rejeté la fermeture de l'hôpital à 95 %.

La décision du ministère de la Santé est arbitraire et fondée uniquement sur des considérations financières à court terme. Elle est contraire à la nécessité d'augmenter l'offre de soins sur le Val-de-Marne-Ouest, territoire fortement déficitaire avec seulement deux maternités pour plus de 430 000 habi-

tants.

Les habitants d'Ivry ont bien raison d'être inquiets de ce projet de regroupement avec le Kremlin-Bicêtre. En fait, il faudrait non seulement maintenir cette maternité de proximité, mais développer encore ses moyens techniques et humains, d'autant plus qu'un accroissement de la population dans cette partie du Val-de-Marne est prévisible.

Alors, contre la fermeture de l'hôpital Jean-Rostand, la mobilisation continue

Correspondant LO

• Tassos – Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Grève contre les licenciements et pour la dignité

Depuis le 10 mars, une quarantaine d'employés de l'entreprise Tassos à Noisy-le-Sec sont en grève suite à l'annonce du licenciement de 41 salariés sur les 88 du site. Cette entreprise fait partie d'un holding de cinq établissements, dont trois usines de production en France, employant au total 280 salariés. On y produit toute une gamme de spécialités alimentaires balkaniques, comme le tarama et les blinis.

La direction invoque la crise. Mais cela n'est qu'un prétexte. En réalité, ce groupe fait de confortables bénéfices et investit dans de nouvelles machines.

Dans la ville, cette entreprise a très mauvaise réputation. C'est ce que l'on appelle une « sale boîte ». Jusqu'à présent le patron et les directeurs se croyaient tout permis. La sécurité et l'hygiène sont loin d'être respectées, tout comme le code du travail. Pour ce patron, les travailleurs sont corvéables à merci : journées à rallonge, heures supplémentaires imposées, travail le samedi et le dimanche, parfois sans jour de repos, le tout pour le smic et souvent « l'oubli » de payer des heures. Aujourd'hui, c'est la porte, le licenciement de travailleurs ayant entre sept et quinze ans d'ancienneté, dont des femmes seules avec enfants !

Pour faire tourner cette entreprise d'un autre âge, la direction, par des filières, avait embauché beaucoup de travailleuses d'origine asiatique, pensant qu'elles seraient plus malléables... Cela est raté ! Dès l'annonce des licenciements, malgré les intimidations et les provocations, les 41 travailleurs menacés de licenciement ont cessé le travail et formé un piquet de grève déterminé et dynamique. À l'heure où nous écrivons, la lutte continue.

Correspondant LO

• Banques

Les collectivités locales étranglées

Une association de maires constate non seulement que les banques n'accordent pas aux collectivités locales la totalité des prêts demandés, mais qu'elles prélèvent des marges nettement supérieures à celles qui étaient en vigueur avant. Pourtant, les banques ont entre-temps obtenu des milliards d'euros de fonds publics et des garanties de l'État pour pouvoir emprunter de l'argent plus facilement et pour moins cher.

La banque Dexia, par exemple, estime que les charges d'intérêts acquittées par les collectivités locales devraient augmenter de 7,2 % en 2009, après avoir connu une progression de 12,1 % en 2008. Selon un responsable des Caisses d'Épargne, elles aussi en affaires avec les collectivités locales, la « marge commerciale » resterait stable mais il y aurait dorénavant une « marge de sécurité » imposée pour tenir compte de l'augmentation du risque.

Le prélèvement des banques sur les finances locales est tel qu'il alarme des représentants de la majorité présidentielle, comme ce sénateur UMP des Alpes-Maritimes pour qui « c'est là une situation que les élus locaux ont du mal à comprendre ! » Dans une question écrite à la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, il lui demande quelles mesures elle compte prendre vis-à-vis des banques pour opérer les changements profonds indispensables. « Faut-il par exemple envisager, à l'instar de ce qui existe en Suède, au Danemark, en Norvège, en Finlande ou encore aux Pays-Bas, la mise en place d'une agence publique de financement pour le secteur public local ? », demande le sénateur.

Mais pourquoi s'arrêter au seul secteur public local ? C'est toute l'économie qui est parasitée par le capital privé, au point que même les meilleurs soutiens du régime finissent par voir « rouge » (ou presque).

Jean SANDAY

• Le gouvernement prétend moraliser le crédit à la consommation

Les usuriers ont encore de beaux jours devant eux

La ministre de l'Économie Christine Lagarde veut déposer avant l'été un projet de loi visant à encadrer les crédits à la consommation car, dit-elle, le gouvernement se préoccupe du sort du million de ménages surendettés.

À l'origine de 86 % des cas de surendettement il y a un et souvent plusieurs crédits renouvelables, dits crédits « revolving ». Les taux de ces crédits sont compris entre 16 et 20, parfois 22 %. Comme les mensualités ne couvrent souvent que l'intérêt de la dette, le capital peut rester dû indéfiniment. Bien des familles populaires ont ainsi remboursé plusieurs fois le principal, tout en restant encore et toujours endettées.

Or il est très facile de se retrouver dans cette situation. Il suffit d'accepter ou d'être contraint d'accepter de « payer en trois fois sans frais » dans une grande surface, un concessionnaire automobile, une chaîne de jardinage, de mobilier ou autres, pour se voir proposer pendant des mois d'utiliser une « réserve disponible » et donc de s'endetter. De même bien des cartes de fidélité proposées par les grandes surfaces compren-

ent une possibilité de crédit revolving. Leurs titulaires sont alors soumis à d'incessantes propositions, toutes plus alléchantes en apparence les unes que les autres. Les groupes commerciaux et leurs alliés bancaires tentent ainsi de fidéliser la clientèle par l'endettement perpétuel.

La ministre de l'Économie parle de « responsabiliser » les prêteurs. Elle veut porter le délai de rétractation de sept à quatorze jours, obliger les commerçants à prévenir les consommateurs qu'un prêt se rembourse,

demander aux prêteurs de consulter le fichier des « incidents bancaires » et d'annoncer au consommateur la durée du prêt qu'il contracte. Mais il n'est pas question de baisser les taux d'intérêt, ni même de faire en sorte que dans certaines situations on ne se retrouve pas quasi automatiquement avec un crédit revolving, sans même l'avoir su ou voulu.

Ce n'est pas étonnant. Car si les emprunteurs sont les familles populaires qui n'arrivent pas à boucler les fins de mois, les prêteurs ne sont pas des petits

usuriers de village. Cofinoga est détenu par Cetelem, lui-même filiale de BNP Paribas, Sofinco appartient au Crédit Agricole, Cofidis dépend du Crédit Mutuel. Il s'agit des plus grandes banques du pays, celles-là mêmes que le gouvernement renfloue à coups de milliards.

Alors, quoi que dise Christine Lagarde du surendettement des classes populaires, elle compte bien laisser les banques continuer à en profiter largement.

Paul GALOIS

Quelques uns des organismes de crédits qui cherchent à appâter le client.

fonction du montant et de la durée de votre prêt. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rembourser, à tout moment par anticipation, sans aucuns frais.

3 Pour financer vos projets, rien de plus simple

Vous effectuez votre demande de prêt à votre convenance :

- par courrier en renvoyant le coupon ci-joint
- par téléphone en appelant tout de suite votre Chargé de Client au 0825 002 004 (0,15 € TTC/min)
- par Internet en vous connectant à l'adresse suivante : www.sofinco.fr

Dans tous les cas, n'oubliez pas de vous munir de vos N° de Client. Réponse sous 48 heures !

Cetelem
Donnons de l'avenir à vos projets
CETELEM
Service Client
95 908 Cergy Pontoise Cedex 9

VOTRE RÉSERVE
RÉPONSE DE PRINCIPE

Cher Monsieur,
Vous avez un projet en

• Une question à l'ordre du jour

La nationalisation du système bancaire

Les commentateurs emploient de plus en plus souvent le terme de « nationalisation » pour parler des interventions des États dans le secteur bancaire, en France et plus encore en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Si l'on entend par ce terme les opérations de sauvetage décidées par les États pour se porter au secours des banques en perdition, il est vrai que la présence de ces États – mieux vaudrait dire des capitaux d'État – s'est accrue dans le capital des principales banques de ces pays et d'autres.

En France, pour ne prendre qu'un exemple, l'État est intervenu pour 20 % dans le groupe financier nouvellement créé par la fusion Caisses d'Épargne-Banques populaires.

En Grande-Bretagne, l'État va détenir 75 % des capitaux de la Royal Bank of Scotland. L'État américain, quant à lui, est

présent pour 36 % dans le capital de Citigroup. Du coup, des experts, des journalistes économiques et même quelques politiciens envisagent que cette logique aille jusqu'à la mainmise totale des États sur les banques. D'autres s'insurgent, déclarant qu'il n'est pas question que les banques puissent passer en totalité sous l'emprise des États, y voyant le spectre d'une socialisation de l'économie, qu'ils dénoncent comme un premier pas vers la mise en place du socialisme, voire même, horreur !, vers une ébauche du communisme.

Les gouvernements des pays concernés se veulent rassurants. Il n'est nullement question, expliquent-ils, de se substituer à l'initiative privée, ni même d'imposer quoi que ce soit à ces banques. L'argent qui est mis à leur disposition leur est fourni sans la moindre contre-partie, sans revendiquer un quelconque pouvoir, pas même un simple droit de contrôle sur les

choix et les décisions de ces banques, pas même un droit de regard sur l'utilisation des fonds d'État. D'ailleurs qui peut croire que le Français Sarkozy, l'Anglais Brown, les Américains Bush ou Obama se seraient transformés en bolcheviks sous les effets de la crise ?

Ni ces États ni d'autres n'ont l'intention de prendre le contrôle des banques, et encore moins de les mettre, ne serait qu'en partie, au service de la collectivité, ni même d'intervenir pour modérer leur frénésie spéculative.

Mais le fait que ce débat se développe aujourd'hui, que les interventions des États se multiplient et s'amplifient, témoigne au fond de la nécessité d'instaurer le contrôle du système bancaire si l'on veut mettre fin aux désordres que génère l'économie capitaliste. Une banque unique permettrait de mettre fin à la concurrence féroce, aveugle, que les banques se font entre elles, aboutissant aux

dégâts économiques et sociaux dont on voit les effets. Cette unification ne suffirait pas encore à en faire un instrument au service des intérêts de la collectivité. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que cette banque unique soit sous le contrôle de la population, au travers des organisations de salariés et d'usagers, à commencer par les salariés de ces banques qui sont les mieux placés pour exercer ce contrôle.

Les interventions actuelles des États n'ont rien à voir avec cela. Mais leur intervention est au fond la reconnaissance, à leur corps défendant, du fait que cet objectif, qui figure au programme des communistes révolutionnaires, n'a rien d'utopique et répond à une logique économique que les États capitalistes eux-mêmes sont bien contraints de reconnaître, même si c'est de façon partielle, incohérente et contradictoire.

Jean-Pierre VIAL